

Les modalités
d'exercice de
l'activité
d'information
en ligne
fixées au JO

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Mercredi 09 Decembre 2020 / N° 1010

Prix : 20 DA

Justice

ABDELKADER ZOUKH

ENTRE EN PRISON

Le juge du tribunal de Tipaza a condamné, hier, l'ancien wali d'Alger Abdelkader Zoukh à une peine de 5 années de prison ferme dans l'affaire d'octroi de privilèges à la famille de Abdelghani Hamel, et à 4 ans de prison ferme dans une autre affaire similaire relative à la famille Mahieddine Tahkout, avec ordre de sa mise en détention durant l'audience...



Page 02

Coronavirus:

591 nouveaux cas, 498 guérisons et 12 décès ces dernières 24 en Algérie

TRANSPORT FERROVIAIRE

30 MILLIONS DE VOYAGEURS DE MOINS POUR LA SNTF

OPÉRATION

L'Algérie et l'Union européenne passent aux choses sérieuses



DEUX SEMAINES APRÈS L'ADOPTION DE LA TRÈS CONTROVERSÉE RÉOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN SUR L'ALGÉRIE, ALGER ET BRUXELLES ONT PRIS LONGUE, LORS DE LA RÉUNION ANNUELLE PORTANT SUR L'ÉVALUATION DE L'ACCORD D'ASSOCIATION. LES DEUX PARTIES DISCUTENT DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES, Y COMPRIS LES SUJETS COMME LES DROITS DE L'HOMME.

L'ENMITY A PERDU QUELQUES 9 MILLIARDS DE DINARS

Transport maritime une activité qui coule

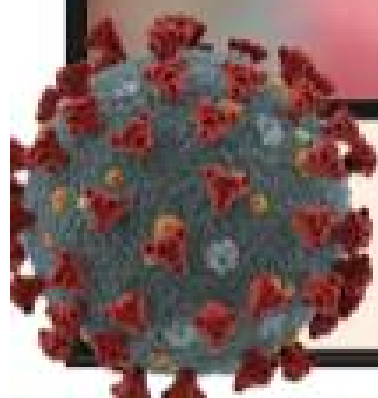
Journée internationale de lutte contre la corruption

L'ONPLC et le PNUD pour la célébration

3^e LÉGISLATURE DU PARLEMENT ARABE DU 9 AU 12 DÉCEMBRE 20

L'Assemblée nationale prend part à la rencontre du Caire

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part à la 3^e législature du Parlement arabe (PA), prévue du 9 au 12 décembre au Caire (Égypte), a indiqué, hier, un communiqué de l'APN.



ALORS QUE LA COVID-19 S'AJOUTE AUX URGENCES HUMANITAIRES

54 millions de femmes en détresse en 2021

L'appel lancé par l'UNFPA s'élève à 818 millions de dollars au moment où la pandémie de Covid-19 continue de mettre à rude épreuve les systèmes de santé mondiaux.

L'Agence des Nations-unies pour la santé sexuelle et reproductive (UNFPA) vient de lancer son plus grand appel humanitaire. En 2021, l'UNFPA vise à apporter une aide essentielle à 54 millions de femmes, de filles et de jeunes dans 68 pays, notamment des soins et des services de santé sexuelle et reproductive pour prévenir la violence sexiste et soutenir les survivants. L'appel lancé par l'UNFPA s'élève à 818 millions de dollars. Alors que la pandémie de Covid-19 continue de mettre à rude épreuve les systèmes de santé mondiaux, l'impact disproportionné ressenti par les femmes et les filles dans les crises humanitaires est de plus en plus évident. Les services de santé sexuelle et génétique qui peuvent sauver des vies sont interrompus, la violence sexiste monte en flèche et le besoin de soutien psychosocial s'accroît. « Les droits et les besoins des



femmes et des adolescentes dans les situations d'urgence sont souvent négligés, et la Covid-19 a aggravé la situation, avec une augmentation de la violence des

partenaires intimes, de la violence sexuelle et du mariage des enfants », a déclaré le Natalia Kanem, directrice exécutive de l'UNFPA. « Qu'elle vive dans

une maison ou une tente dans un camp de réfugiés, chaque femme et chaque fille a droit à la paix dans son foyer. Qu'elle soit dans une zone de guerre, déplacée ou touchée par une catastrophe naturelle, elle a droit à la santé et au bien-être, et à vivre dans la dignité », a-t-elle ajouté. Pour l'UNFPA, le financement peut faire la différence entre la vie et la mort en cas de crise. De plus, les investissements dans les femmes et les jeunes filles et dans leur leadership améliorent les perspectives de paix, de prospérité et de développement durable, souligne-t-il. Avec cet appel humanitaire, l'UNFPA souligne la nécessité d'adapter et d'intégrer les services de santé sexuelle et reproductive, de lutte contre la violence liée au sexe, de santé mentale et de soutien psychosocial lors de la Covid-19. L'agence onusienne appelle également à investir davantage dans les organisations locales dirigées par des

femmes ainsi que dans les organisations de jeunes qui travaillent en première ligne pour répondre aux besoins et apporter des changements. En outre, l'appel souligne comment l'aide humanitaire, le développement durable et la consolidation de la paix sont des voies essentielles pour le rétablissement après la pandémie. En 2020, l'UNFPA a travaillé avec les gouvernements et ses partenaires pour atteindre les femmes et les jeunes dans les zones touchées par la crise. Grâce à ce soutien et à cette collaboration, l'agence onusienne a pu aider plus de 7 millions de femmes dans 53 pays avec des services de santé sexuelle et reproductive. Plus de 4 millions de personnes dans 49 pays ont pu ainsi disposer de fournitures et de services de planification familiale et 2,8 millions de personnes ont bénéficié de services pour lutter contre la violence sexiste.

Nadine Oumakhlouf

Abdelkader Zoukh entre en prison

Le juge du tribunal de Tipaza a condamné, hier, l'ancien wali d'Alger Abdelkader Zoukh à une peine de 5 années de prison ferme dans l'affaire d'octroi de privilèges à la famille de Abdelghani Hamel, et à 4 ans de prison ferme dans une autre affaire similaire relative à la famille Mahieddine Tahkout, avec ordre de sa mise en détention durant l'audience. En plus des peines de prison, l'ex-wali d'Alger a été condamné à une peine de cinq années de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA, en plus de 10 millions de DA de compensations pour les pertes subies par le Trésor public dans l'affaire d'octroi de privilèges à la famille de l'ex Directeur général de la sûreté nationale (DGSN) Abdelghani Hamel.

Abdelkader Zoukh a été également interdit d'occuper des postes de responsabilité au sein de l'Etat et de se porter candidat pour des postes politiques pendant 5 ans après l'expiration de sa peine.

Expliquant ses charges, le juge a accusé l'ancien wali de « dilapidation délibérée de deniers publics par un fonctionnaire », « utilisation illégale de biens et de deniers publics qui lui ont été confiés en vertu de sa fonction », « abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers ». Pour rappel, lors du procès qui s'est déroulé le 28 novembre dernier, l'affaire Hamel est relative à l'offre d'indus privilèges représentés par un foncier d'investissement de 7.128 M2, dans la zone de Bab Ezzouar (Alger), et d'un logement social participatif à Ouled Fayet, au profit de Hamel Chahinez, fille de l'ancien DGSN, outre l'offre de neuf locaux commerciaux à Ouled fait, au profit de sa femme, à un prix dérisoire. A cela s'ajoute l'offre d'un logement social de type public locatif, à la cite Zerhouni Mokhtar de Mohammadia, sans la réunion des conditions fixées pour y ouvrir droit.

Dans la deuxième affaire relative à l'octroi de privilèges à la famille

Mahieddine Tahkout, Zoukh a été condamné à 4 ans de prison ferme, avec ordre de sa mise en détention durant l'audience, assortie d'une amende d'un million de DA, et 10 millions de DA de compensations pour les pertes subies par le Trésor public. Abdelkader Zoukh a été également



interdit d'occuper des postes de responsabilité au sein de l'Etat et de se porter candidat pour des postes politiques pendant 5 ans après l'expiration de sa peine.

Zoukh est poursuivi dans cette affaire pour « octroi délibéré de privilèges non justifiés à un tiers lors de la conclusion d'un marché et d'accords illégaux, corruption dans l'attribution de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts, agrément d'exonérations fiscales et de rédactions sans justificatif légal ».

Il s'agit de plusieurs dossiers répartis sur deux volets, le premier relatif à la délivrance de décisions d'affectation concernant 15 arrêtés de droit de concession pour investissement dans un foncier industriel pendant 33 ans, accordés par l'ancien wali dans le cadre de sa gestion du dossier d'investissement à Alger à Mahieddine Tahkout, en dépit des oppositions des services techniques à l'image de la Protection civile et de Sonelgaz, selon le président du tribunal.

Ces assiettes foncières ont été octroyées et la majorité de ces projets n'ont pas été concrétisés, a fait savoir le président du tribunal en se basant sur le rapport de l'Inspection générale des Finances (IGF), ajoutant que les contrats administratifs ont été délivrés et ce en dépit du fait que les bénéficiaires avaient des dettes envers l'agence immobilière d'Alger concernant les redevances n'ayant pas été versées durant les années entre 2014 et 2018.

Hier, l'ancien wali a été jugé hier dans une autre affaire liée à l'octroi d'avantages à l'homme d'affaires Ali Haddad. Dans cette affaire, le verdict sera prononcé le 25 décembre prochain.

Said Sadia

LES COMPAGNIES AERIENNES S'AGRIPPENT AU FRET

Plus de 1 000 vols par jour pour acheminer le vaccin

L'acheminement des vaccins contre la Covid-19 qui s'organise dans le ciel mondial clôture une année 2020 marquée par un renouveau du fret aérien dans les stratégies des compagnies. Alors que la croissance insolente du transport de passagers avait conduit nombre d'entre elles à délaisser, voire abandonner leurs vols cargo, la crise sanitaire chamboule cet écosystème. Ainsi, l'Iata, l'association internationale qui regroupe 290 entreprises dans le secteur du transport aérien, contribue à remettre en avant une activité qui, depuis le début des années 2000, basculait au fond des soutes des avions passagers, souvent utilisée comme variable d'ajustement pour rentabiliser des billets vendus toujours moins chers aux voyageurs. L'Iata estime que plus de 1 000 vols quotidiens seront nécessaires pendant deux semaines pour livrer la première vague de doses de vaccins dans le monde entier, via 8 000 gros-porteurs. Parmi les mieux placés pour rafler ces marchés exigeants, se trouvent les compagnies et aéroports que l'association a certifiés CEIV-Pharma (Center of Excellence for Independent Validators), devenue la norme internationale de référence dans le transport de produits pharmaceutiques, en particulier des vaccins. À Paris-Charles-de-Gaulle, qui compte plus de 3 500 mètres carrés d'entrepôts de stockage des produits thermosensibles entre + 2 °C et + 8 °C, plusieurs membres de l'association Air Cargo France (Acfa) sont certifiés. L'Acfa qui regroupe les professionnels du fret sur la plate-forme a entamé une réflexion pour accroître la rapidité et la sécurité du traitement des flux de vaccins. Ses membres cherchent notamment à accélérer le temps de transit des doses entre les camions et les avions, ainsi que les procédures de dédouane-

ment. Ainsi, la crise sanitaire de 2020 marque sans aucun doute un retour en grâce du fret aérien dans les stratégies des compagnies mondiales. Certaines d'entre elles ont rapidement admis que la reprise du trafic passagers serait lente et on parle déjà de 2024 pour retrouver le niveau de 2019. Dans une note de conjoncture publiée le 1ère décembre dernier, l'analyste du cabinet britannique Global-Data, Rinaldo Pereira, observe en effet que dans le marasme, des compagnies sont parvenues à se maintenir à flot, en misant très vite sur le fret pour soutenir leur activité. Il y a eu d'abord le transport de blouses et de masques au printemps, pour protéger les populations contre la maladie. Puis ce sont les tests qui ont massivement mobilisé. Début octobre, la compagnie coréenne mettait en place une Task-force pour organiser l'acheminement de vaccins, valorisant son savoir-faire et ses infrastructures pour transporter le plus rapidement possible un produit éminemment sensible, tant en ce qui concerne sa conservation au froid que les conditions de son transport. Outre le fret de Korean qui figure parmi les dix premières compagnies aériennes mondiales pour ce qui est du transport de fret, juste derrière les expressistes Fedex et UPS, d'autres majors ont remobilisé leurs équipes autour du fret cette année. Selon Global-Data, cela a permis à Lufthansa, par exemple, d'accroître sensiblement ses bénéfices sur ce segment au troisième trimestre. Les revenus du fret de la compagnie allemande ont progressé d'environ 4 % au cours des neuf premiers mois de 2020, par rapport à la même période en 2019. Chez son homologue américaine United Airlines, ils ont augmenté de près de 50 % au troisième trimestre 2020 par rapport à 2019.

Nadine Oumakhlouf

Le taux de mortalité maternel en Algérie est de 48,5/100.000 naissances vivantes

Le taux de mortalité maternel (TMM) enregistré en Algérie suite à une enquête de consolidation de 2019 réalisée au cours de l'année en cours par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière est de 48,5/100.000 naissances vivantes, a annoncé mardi le directeur de la Population au ministère, Ouali Amar. Précisant que cette enquête est la deuxième du genre après celle de 2015, M. Ouali a déclaré à la presse en marge d'une journée d'étude sur la "Surveillance et l'audit des décès maternels", que ce travail a permis de corriger les données qui ont été collectées auparavant à savoir 35,9/100.000 naissances vivantes. "L'enquête de consolidation réalisée en 2020 a permis à la tutelle de corriger le taux de mortalité maternel qu'elle avait enregistré auparavant à savoir 35,9/100.000 naissances vivantes à 48,5/100.000", a-t-il indiqué. Il a relevé que le ministère est en train de préparer un autre plan d'action accéléré pour 2021-2024 et qui va tenir compte des recommandations du comité d'audit des décès maternels avec d'autres stratégies. "Nous allons intégré l'expérience internationale dans la démarche", a-t-il précisé. Dans le même cadre, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a souligné que le système de déclaration obligatoire et d'audit des décès maternels mis en place en 2013 continuera de bénéficier de toute l'attention du gouvernement et

"doit disposer de tous les moyens pour faciliter sa mise en œuvre et assurer sa pérennité". M. Benbouzid a indiqué à ce propos, qu'au niveau international, "l'Algérie a toujours adhéré aux engagements internationaux visant la préservation de la vie humaine, des enfants et des femmes particulièrement durant la grossesse, et au cours ou suite à un accouchement", rappelant l'amélioration des conditions d'accouchement et les moyens mis à la disposition de la femme enceinte à travers le pays. Evoquant la crise sanitaire, le ministre a fait savoir que les pays du monde entier se trouvent actuellement frappés de plein fouet dans leur marche vers le développement et vers le progrès par la pandémie de coronavirus (covid-19). Les études et analyses d'impacts réalisées laissent entrevoir, a-t-il dit, des "répercussions encore plus dramatiques sur divers plans, économique, social et sanitaire". "Les prévisions évoquent même un déclin de l'économie mondiale dont les conséquences sur les pays en développement sont inéluctables et fort préoccupantes", a-t-il ajouté, notant que la persistance de la pandémie (covid-19) rend nécessaire, -pour tous les pays- de "trouver le plus rapidement possible des moyens innovants pour s'assurer que nos femmes accèdent aux services de santé maternelle et de planification familiale, services essentiels devant être assurés en continu et avec la qualité exigée". Le ministre a indiqué également que "l'accès aux soins prénatals, à un ac-

couchement sans danger, aux soins postnatals et autres services de santé maternelle et de santé reproductive, doivent être préservés". "Il demeure entendu que cette covid-19 peut entraîner de graves conséquences pour la mère et le nouveau-né, si elle et son entourage n'observent pas les gestes barrières notamment le lavage des mains, le port du masque, le respect de la distanciation physique, l'aération de la maison et surtout d'éviter les rassemblements notamment familiaux", a-t-il averti. Précisant que cette journée a été organisée à l'occasion de la célébration du premier anniversaire du Sommet de Nairobi, la chargé du bureau du Fond des Nations-unies pour la population en Algérie, Mme Wahiba Sakani a indiqué à la presse que sa présence à cette rencontre vise à discuter de tous les efforts que l'Algérie a déployé durant ces dernières années pour la réduction du taux de mortalité maternelle et à réitérer l'engagement du UNFPA à appuyer l'Algérie dans tous ses efforts. "Cet appui est technique. Nous avons une expertise que nous pouvons apporter à travers nos programmes de réduction du taux de mortalité maternelles", a-t-elle déclaré. A noter qu'au niveau international, la réduction de la mortalité maternelle a constitué une préoccupation majeure durant ces dernières décennies et a suscité l'organisation de plusieurs rencontres et forums internationaux. La première a eu lieu sur la maternité sans risque, en 1987, à Nairobi au Kenya.

Coopération

L'Algérie et l'Union européenne passent aux choses sérieuses

Deux semaines après l'adoption de la très controversée résolution du Parlement européen sur l'Algérie, Alger et Bruxelles ont pris longue, lors de la réunion annuelle portant sur l'évaluation de l'accord d'association. Les deux parties discutent des questions économiques et politiques, y compris les sujets qui fâchent comme les droits de l'Homme. «En tant que négociateurs Algériens nous sommes assez conscients des manquements en matière de l'application de l'accord d'association notamment dans son aspect commercial. L'essentiel qu'il y a une volonté de dialogue de part et d'autre et il est évident que quand il y a déséquilibre nous intervenons pour le corriger ». Il a tenu à préciser ce sujet « que le message de l'Algérie est bien reçu par la partie européenne ». Selon le chef de la diplomatie algérienne, «tous les partenaires européens (France, Italie-Hongrie, Portugal Allemagne...) ayant séjourné récemment en Algérie sont conscients de ce déséquilibre, et ils ont abordé cet accord en prélude de la réunion d'aujourd'hui ». « Les relations de l'UE avec l'Algérie sont vitales. L'Algérie est la porte de

l'Afrique, l'Algérie est aussi un facteur de stabilité dans la région et elle est aussi un marché de 45 millions d'habitants », a souligné le ministre, notant que « l'accord est aussi vital pour l'Algérie particulièrement en termes d'investissement ». « L'Algérie et l'Union européenne vont continuer dans la mise en œuvre de l'accord d'association » qui « ne concerne pas que l'aspect commercial mais d'autres aspects globaux », a-t-il assuré. De son côté, le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekai, a indiqué que « les concertations entre l'Algérie et l'Union européenne se poursuivaient toujours dans le but de d'évaluer l'accord ». «Les premières concertations ont eu lieu au mois de septembre dernier. D'autres concertations techniques ont eu lieu aujourd'hui lundi. La réunion d'aujourd'hui sera aussi une occasion pour passer en revue ledit accord et œuvrer pour arriver à un accord sur les données commerciale », a souligné le ministre, notant que « l'Algérie et l'UE ont fait chacune de son côté sa propre évaluation de ce document ». Il a rappelé que l'Algérie avait émis « des réserves en 2014 dans le but de sauvegarder la balance com-

merciale qui était en défaveur de l'Algérie », a fait remarquer M. Bekai, notant « que l'Algérie a procédé à l'évaluation de tous les accords commerciaux, à l'instar de celui avec la zone arabe. De son côté, le ministre de l'Industrie Ferhat Ait Ali, a indiqué qu'une évaluation de l'accord d'association a été faite au niveau de son département qui a émis « certaines réserves s'agissant de certains segments ». Un communiqué de la Commission européenne a expliqué que les deux parties ont notamment abordé les questions politiques, liées notamment aux Droits de l'Homme. L'union européenne estime en effet que l'accord d'association « offre(ait) la prévisibilité et la stabilité nécessaires », ajoutant avoir « transmis récemment une proposition visant à résoudre le différend en la matière ». L'UE a également mis sur la table la question des droits humains, rappelant que la relation bilatérale était fondée notamment sur « le respect des valeurs universelles et des engagements internationaux ayant trait à l'Etat de droit et au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ».

S. S

3e législature du Parlement arabe du 9 au 12 décembre 20

L'Assemblée nationale prend part à la rencontre du Caire

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part à la 3e législature du Parlement arabe (PA), prévue du 9 au 12 décembre au Caire (Egypte), a indiqué, hier, un communiqué de l'APN. Il s'agit de la deuxième séance de la première ses-

sion de la troisième législature du Parlement arabe, a souligné le même communiqué, ajoutant que les réunions des commissions permanentes se tiendront les mercredi et jeudi prochains, tandis que la séance plénière se tiendra samedi prochain. Il est à

noter que le député Rahmania Youcef, représentant l'APN, participera à ces travaux en sa qualité de président de la Commission des affaires législatives, juridiques et des droits de l'homme du Parlement arabe.

R. N

Corruption l'ex- wali d'Alger Abdelkader Zoukh condamné à 5 et 4 années de prison ferme dans deux affaires distinctes

Le tribunal de Tipaza a condamné, hier, l'ex- wali d'Alger Abdelkader Zoukh, jugé en comparution et en première instance, à une peine de 5 années de prison ferme dans l'affaire d'octroi de privilèges à la famille de Abdelghani Hamel, et à 4 ans de prison ferme dans une autre affaire similaire relative à la famille Mahieddine Tahkout, avec ordre de sa mise en détention durant l'audience.

Concernant l'affaire d'octroi de privilèges à la famille de l'ex Directeur général de la sûreté nationale(DGSN) Abdelghani Hamel, l'ex- wali d'Alger a été condamné à une peine de cinq années de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA, en plus de 10 millions de DA de compensations pour les pertes subies par le Trésor public.

Abdelkader Zoukh a été également interdit d'occuper des postes de responsabilité au sein de l'Etat et de se porter candidat pour des postes politiques pendant 5 ans après l'expiration de sa peine.

L'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, est poursuivi dans cette affaire pour "dilapidation délibérée de deniers publics par un fonctionnaire", "utilisation illégale de biens et de deniers publics qui lui ont été confiés en vertu de sa fonction", "abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers". Cette affaire dans le procès se déroule au tribunal de Tipaza, conformément à la procédure de privilège de juridiction, est relative à l'offre d'indus privilèges représentés par un foncier d'investissement de 7.128 M2, dans la zone de Bab Ezzouar (Alger), et d'un logement social participatif à Ouled Fayet, au profit de Hamel Chahinez, fille de l'ancien DGSN, outre l'offre de neuf locaux commerciaux à Ouled fait, au profit de sa femme, à un prix dérisoire. A cela s'ajoute l'offre d'un logement social de type public locatif, à la cite Zerhouni Mokhtar de Mohammadia, sans la réunion des conditions fixées pour y ouvrir droit. Dans la deuxième affaire relative à l'octroi de privilèges à la famille Mahieddine Tahkout, Zoukh a été condamné à 4 ans de prison ferme, avec ordre de sa mise en détention durant l'audience, assortie d'une amende d'un million de DA, et 10 millions de DA de compensations pour les pertes subies par le Trésor public. Abdelkader Zoukh a été également interdit d'occuper des postes de responsabilité au sein de l'Etat et de se porter candidat pour des postes politiques pendant 5 ans après l'expiration de sa peine. Zoukh est poursuivi dans cette affaire pour "octroi délibéré de privilèges non justifiés à un tiers lors de la conclusion d'un marché et d'accords illégaux, corruption dans l'attribution de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts, agrément d'exonérations fiscales et de rédactions sans justificatif légal". Il s'agit de plusieurs dossiers répartis sur deux volets, le premier relatif à la délivrance de décisions d'affectation concernant 15 arrêtés de droit de concession pour investissement dans un foncier industriel pendant 33 ans, accordés par l'ancien wali dans le cadre de sa gestion du dossier d'investissement à Alger à Mahieddine Tahkout, en dépit des oppositions des services techniques à l'image de la Protection civile et de Sonelgaz, selon le président du tribunal.

Ces assiettes foncières ont été octroyées et la majorité de ces projets n'ont pas été concrétisés, a fait savoir le président du tribunal en se basant sur le rapport de l'Inspection générale des Finances (IGF), ajoutant que les contrats administratifs ont été délivrés et ce en dépit du fait que les bénéficiaires avaient des dettes envers l'agence immobilière d'Alger concernant les redevances n'ayant pas été versées durant les années entre 2014 et 2018. Le permis de construction a été octroyé sans le moindre respect du cahier de charge définissant tous les points susmentionnés. L'ancien wali d'Alger a également donné certaines décisions administratives pour "l'assainissement de certains fonciers "détournés" par Mahiedinne Tahkout, à l'instar d'un lot de terrain (8.000 m2) à la zone d'activités de Kaidi (Bordj El Kiffan) et du show-room à Reghaia, en sus d'autres privilèges dont deux lots de terrain d'une superficie de 28.000 m2 et de 16.000 m2.

Concernant le second volet de l'affaire relatif à un marché de location des bus de Tahkout et de prorogation des contrats de 300 bus par l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), l'accusé a fait savoir qu'il avait fait une demande au ministère des Transports en vue d'approuver l'option de location de 160 bus pour fournir le transport dans les nouvelles villes, ajoutant que le ministère a porté un avis favorable sur la demande avec réduction du nombre à 100 bus.

Amine.r

La résolution du PE reflète "les plans voués à l'échec" ourdis contre l'Algérie (Belhimer)

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer a affirmé, lundi, que la résolution du Parlement européen (PE) sur la situation des droits de l'homme en Algérie reflétait "les plans voués à l'échec" ourdis contre l'Algérie qui "n'accepte point de leçons creuses, ni de paternalisme hérité de la colonisation".

"Notre réponse en tant que porte-parole du Gouvernement algérien à la résolution du Parlement européen était claire et sans ambiguïté. Il s'agit de la deuxième résolution du PE concernant la situation interne en l'Algérie, ce qui reflète les plans voués à l'échec de lobbies et de parties étrangères qui tentent en vain d'entamer la stabilité de l'Algérie, en prenant pour première cible l'Armée nationale populaire (ANP), rempart de l'Etat et garant de sa souveraineté, de sa sécurité et de sa stabilité", a fait savoir M. Belhimer dans un entretien accordé au site "Sputnik".

"Cette position intervient à point nommé et dans un contexte qui impose au Gouvernement algérien de se prononcer sur la résolution du Parlement européen et d'adresser un message à certaines parties à l'intérieur du pays et à l'étranger: l'Algérie nouvelle agit et interagit de manière différente, elle n'accepte point de leçons creuses, ni de paternalisme hérité de la colonisation".

"L'opinion publique algérienne a salué, dans son ensemble, cette position claire et ferme à l'adresse



des forces politiques internes et étrangères qui agissent contre la nouvelle orientation de l'actuelle politique algérienne qui rejette toute tutelle étrangère, quelle qu'elle soit".

A une question sur "les desseins de ces positions et décisions", le ministre a affirmé que l'objectif de telles positions ou décisions émanant du Parlement européen "est clair et connu de tous: il s'agit d'attitudes invitant de manière tacite à une ingérence dans les affaires internes de l'Algérie, au service d'intérêts de parties données".

"Les parties hostiles ont des positions traditionnelles envers l'Algérie. Le Parlement européen doit assumer ses responsabilités vis-à-vis de ces éléments, c'est pourquoi nous avons démasqué ces parties

qui œuvrent contre les intérêts de l'Algérie et divulguent les desseins inavoués de leurs agissements", a-t-il dit.

"Il est évident que les résolutions non contraignantes émanant du PE s'inscrivent dans le cadre d'un plan visant la déstabilisation de certains pays en voie de développement, dont l'Algérie qui demeure attachée à sa souveraineté et à ses positions en faveur des causes justes de par le monde, telles les causes sahraoui et palestinienne", a-t-il ajouté.

"Pourquoi le PE ne dénonce-t-il pas les violations flagrantes des droits de l'homme au Yémen, plongé dans une véritable tragédie ou au Sahara occidental et en Palestine, ou même dans certains pays européens?", s'est-il interrogé.

Le ministre de la Communication

a déploré le fait que "certains membres d'une institution aussi prestigieuse que le PE, jouent le rôle de mercenaires au service de certains lobbies notoires dont l'objectif principal est d'éliminer ce qui reste des Etats en Afrique, dans le monde arabe, en Amérique latine et en Asie, en y semant la discorde entre gouvernants et gouvernés et en exerçant des pressions par divers moyens, à même d'entamer leur image tant au niveau local qu'international".

Pour M. Belhimer, le but derrière tout ça est "de satisfaire des ambitions purement expansionnistes et d'exploiter les richesses de ces pays en voie de développement, sans que ces puissances occultes qui agitent les sbires du Parlement européens n'aient à recourir à la force militaire".

Le Sahara Occidental, une question de décolonisation

A une question sur l'ouverture par les Emirats et le Bahreïn de consulats à Laayoune occupée, le ministre a répondu "l'Algérie ne s'ingère pas dans les affaires internes des pays, c'est là une position de principe. Mais, par principe aussi, l'Algérie ne cessera d'apporter son soutien au droit des peuples à l'autodétermination, la cause sahraoui étant une question de décolonisation et la République arabe sahraoui démocratique étant membre fondateur de l'Union africaine (UA). De ce fait, les villes sahraouies dont Laayoune sont des villes oc-

cupées par le Royaume du Maroc". Dans ce contexte, l'Algérie appelle à "l'application des décisions onusiennes concernant le règlement politique qui permettrait au peuple sahraoui de disposer de son avenir", a poursuivi le ministre ajoutant que la cause sahraoui "était présente en force lors des travaux du sommet extraordinaire de l'UA tenu sous le thème +Faire taire les armes+ où la majorité écrasante des intervenants avait condamné la violation de l'accord du cessez-le-feu par le Maroc, réitérant leur solidarité avec le peuple sahraoui et leur soutien à son droit intangible à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux décisions de la légalité internationale". Concernant l'impact des agissements marocains dans la région d'El Guerguerat sur les relations algéro-marocaines, M. Belhimer a fait savoir qu'il s'agissait de "violation du cessez-le-feu signé entre les deux parties du conflit (Front Polisario et Maroc)". "Tout conflit armé crée, naturellement, une tension auprès des pays voisins", a-t-il ajouté. "L'attitude du Maroc a fait exploser la situation à nouveau et la résurgence du conflit armée. L'Algérie n'a eu de cesse de mettre en garde" contre ce scénario, a précisé M. Belhimer invitant les "autorités marocaines à faire preuve de sagesse et à appliquer les décisions onusiennes à travers l'activation du rôle de l'UA et la relance du Conseil de paix et de sécurité, chargé officiellement du suivi de cette affaire".

L'Algérie et l'UE tiennent leur 12 session du Conseil d'association

L'Algérie et l'Union européenne (UE) ont tenu hier par visioconférence leur 12 session du Conseil d'association, centrée sur les relations bilatérales et les perspectives de l'accord d'association liant les deux parties depuis 2005. La session a été coprésidée par le ministre des affaires étrangères, Sabri Boukadoum, avec le Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Joseph Borell. Signé en 2002, mais entré en vigueur en

2005, l'accord d'association Algérie-UE prévoit l'établissement d'une zone de libre échange en 2017 qui a été décalée à septembre 2020. L'Algérie a demandé la révision de cet accord pour préserver sa production nationale mais sans renoncer à ce cadre d'association. En septembre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a annoncé que l'Algérie allait "procéder à une révision du calendrier relatif au démantèlement tarifaire en fonction de ses intérêts économiques". De son côté,

le chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum, a indiqué en septembre que les relations de l'Algérie avec ses partenaires stratégiques seront évaluées avec pragmatisme pour préserver les intérêts du pays, déclarant "privilégier l'efficacité à la polémique et aux effets d'annonce", "Les relations avec les partenaires stratégiques de l'Algérie seront évaluées pour faire du pays une puissance d'équilibre", avait déclaré le ministre dans un entretien à la revue El Djeich

COVID-19

Des robots de désinfection autonomes seront fournis à des hôpitaux de l'UE

UVD Robots et Blue Ocean Robotics, fabricant de robots de désinfection autonomes équipés de lumière UV-C, a annoncé lundi avoir été retenu par la Commission européenne pour fournir 200 de ses robots de désinfection autonomes à des hôpitaux de l'Union européenne pour combattre le coronavirus. L'offre soumise par UVD Robots est arrivée en tête de l'analyse par la CE des robots de désinfection, qui a évalué l'excellence technique et la maturité des technologies, la qualité de l'approche de déploiement, le temps de réponse de l'assistance technique et de l'entretien, ainsi que la valeur globale. Les Robots UVD sont en cours de déploiement dans plus de dix pays de l'UE, et d'autres suivront bientôt. Dans un communiqué, la présidente de la Commission européenne Ursula Von Der Leyen a déclaré: "Avec des fonds européens, la Commission européenne achète 200 robots de désinfection, qui seront livrés à des hôpitaux de toute l'Europe pour contribuer à la désinfection des chambres des patients. Nous faisons tout notre possible pour soutenir les hôpitaux et les patients durant cette période difficile. Et nous ne nous arrêterons pas là."

"Nous sommes ravis que nos Robots UVD ont été retenus par la Commission européenne, dans le cadre de ce qui nous semble être la plus grande commande de robots de services de ce type", déclare Per Juul Nielsen, PDG d'UVD Robots. "Nous avons été le premier robot dans cette catégorie et nous avons établi la référence mondiale en matière de désinfection autonome par UVC. Une commande de cette taille valide à nouveau l'efficacité des Robots UVD." Le Robot UVD désinfecte virus et bactéries sur les surfaces et dans l'air, réduisant ainsi la transmission pathologique en tuant 99,99 pour cent des bactéries et microorganismes présents dans la chambre d'un patient en une dizaine de minutes. "Nous aidons à lutter contre la propagation de la Covid-19 tout en renforçant également la prévention générale des infections nosocomiales", souligne Claus Risager, PDG de Blue Ocean Robotics, société mère d'UVD Robots. "Avec cette commande, nous allons encore plus loin dans la protection du personnel soignant, des patients et de leurs proches durant cette période critique."

Le dossier de classement de la musique Raï retiré des propositions de classement pour l'année 2020

Le dossier de classement de la musique Raï initialement proposé à la 15e session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, prévu en ligne du 14 au 19 décembre, a été retiré des propositions de classement à la demande du ministère de la Culture et des Arts afin de pouvoir "renforcer et enrichir ce dossier et le soumettre à la prochaine session", a indiqué lundi un communiqué du ministère.

Cependant l'Algérie avec la Tunisie, la Mauritanie et le Maroc proposent un dossier de classement des "savoirs, savoir-faire et pratiques liés à la production du couscous", qui figure parmi une

quarantaine d'autres candidatures à examiner par le Comité qui devra statuer sur leur inscription en 2020 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

L'Algérie compte six éléments de son patrimoine immatériel sur la liste représentative de l'Unesco: l'Ahellil du Gourara, le costume nuptial de Tlemcen, l'Imzad, le Rakb de Ouled Sidi Cheikh, la cérémonie de la Sebiba et le Sbuâa, célébration du mawlid ennabaoui à Timimoun.

En 2018, l'Unesco avait inscrit les savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras (système d'irrigation), des communautés ksouriennes du Touat et du Tidikelt sur

sa liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente.

La 15ème session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui se déroulera en ligne en raison de la pandémie de Covid-19, devra examiner durant six jours "42" candidatures à Liste représentative en plus de "quatre" autres relatives au patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente.

Les débats seront retransmis en ligne dans leur langue originale, ainsi que leur interprétation en temps réel en anglais et français sur le site web de l'Unesco.

AMINE.U

L'ENMTV A PERDU QUELQUES 9 MILLIARDS DE DINARS

Transport maritime : Une activité qui coule

● AHCÈNE GRAÏRIA, P-DG de l'EN MTV, a estimé que « la relance de l'activité dépendra de l'appui que devra fournir l'Etat ».

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a perdu quelques 9 milliards de dinars pour cause de la pandémie du nouveau coronavirus. C'est ce qu'a annoncé M. AHCÈNE GRAÏRIA, lors de son passage à l'Assemblée nationale pour une séance d'audition. « Nous souffrons d'une crise financière », a-t-il déclaré devant les députés, ajoutant que l'EN-MTV « rencontre plusieurs difficultés, notamment pour le paiement des salaires des travailleurs, en raison de la suspension de ses dessertes maritimes ». M. Gueiraïria a affirmé que l'administration de l'entreprise « attend avec impatience la décision des autorités » pour la réouverture de l'activité maritime de transport des voyageurs pour « reprendre ses activités et programmer ses premières dessertes dans les plus brefs délais ». Il a précisé que la flotte



algérienne composée de trois ferries "Tariq Ibn Ziyad", "Tassili" et "El Djazaïr" acquis depuis près de 19 ans, « ne peut pas concurrencer

avec les flottes française et espagnole », compte tenu, a-t-il dit, « de sa faible capacité d'accueil ». « Cela amène la compagnie à l'affrè-

tement durant la saison estivale pour couvrir le déficit », a-t-il indiqué, avant de citer l'exemple de l'unique car-ferry de la Tunisie dont la « capacité dépassait celle de nos trois navires ». « Même la capacité supplémentaire qu'apporterait le nouveau navire de 1800 passagers dont la réception est prévue pour le mois de janvier prochain, restera insuffisante », a regretté le P-DG de l'EN MTV, estimant que « la relance de l'activité dépendra de l'appui que devra fournir l'Etat ». Il a souligné, par ailleurs, que « l'ouverture de nouveaux points maritimes et l'acquisition de nouveaux navires est le seul moyen susceptible de permettre à la compagnie de s'imposer et de répondre aux attentes de ses clients ». Abordant, encore une fois, les contraintes auxquelles fait face l'entreprise, M. Graïria évoque les dettes qui « constituent désormais une charge ». Il a pré-

cisé que les créances de l'ENMTV chez Naftal, sont estimées à quelques 209 milliards de dinars. Concernant les prestations fournies aux clients, le P-DG a indiqué que le prix des tickets de l'EN-MTV incluant les trois repas reste moins cher, comparé aux offres étrangères, en dépit des faibles capacités de l'entreprise. « Il est temps que les mentalités changent et que le citoyen prenne conscience de l'importance de préserver les biens publics pour pouvoir aller de l'avant et atteindre de meilleurs niveaux de prestation », a-t-il conclu. Il faut noter que plusieurs autres entreprises publiques se trouvent dans la même situation, notamment celles activant dans le domaine des transports. Idem pour Air Algérie qui a accumulé un manque à gagner de quelques 40 milliards de dinars pour cause de la pandémie du Covid-19.

Ouiza. K

PROMOTEURS ANSEJ EN DIFFICULTÉS

Une plate-forme numérique pour le recensement

L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) a appelé, hier, les promoteurs de micro-entreprises en difficulté, à s'inscrire sur la plate-forme numérique dédiée à cet effet, avant fin 2021. « Pour les besoins de classement des micro-entreprises en difficulté, l'Ansej rappelle aux jeunes promoteurs concernés la nécessité de s'inscrire sur la plateforme numérique et d'y renseigner le formulaire dédié à cet effet, sachant que la date limite pour cette inscription via la plateforme est fixée au 31 décembre 2021 », lit-on dans le communiqué de l'Ansej posté sur sa page officielle Facebook. Cette mesure qui s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des micro-entreprises en difficulté et créée dans le cadre de l'Ansej, concerne des cas déterminés », précise-t-on dans le commu-

niqué. Il s'agit des micro-entreprises sinistrées du fait de catastrophes naturelles, telles les séismes et les inondations, ainsi que les micro-entreprises dont les crédits ont été pris en charge par le Fonds de caution de garantie mutuelle de grands risques et dont le matériel avait été saisi/vendu par les banques. Cette mesure concerne également les micro-entreprises dont les promoteurs sont décédés ou atteints d'infirmité physique ou mentale, après l'exercice de leur activité. A rappeler que l'Ansej avait annoncé, le mois dernier, de nouvelles mesures devant faciliter l'opération de rééchelonnement des créances des start-up en difficulté en vue de les aider à les rembourser. L'Ansej avait décidé, dans ce sens, l'annulation des commissions et pénalités de retard spécifiques aux retards de paiement des

échéances du crédit bancaire, de la condition de l'inspection du matériel des start-up par les agents de l'agence, de la condition du versement d'une tranche du prêt (entre 5 et 10%) et de l'application d'un taux d'intérêt de 5,5% sur le crédit bancaire lors du rééchelonnement. Il s'agit également de l'annulation de l'attestation de régularisation de situation auprès des caisses de la sécurité sociale (CNAS-CASNOS-CACOBATPH) et des pénalités de retard spécifiques au paiement en retard des impôts avec la possibilité de prolonger les délais de règlement des échéances en retard à 36 mois. Selon l'Ansej, le rééchelonnement des créances issues du crédit bancaire sera suivi directement par un rééchelonnement des créances issues du Prêt non rémunéré (PNR) accordé par l'agence.

Mo. M

Transport ferroviaire

30 millions de voyageurs de moins pour la SNTF

LE MANQUE À GAGNER SERAIT ÉVALUÉ À PLUSIEURS MILLIARDS DE DINARS

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a subi une perte colossale en termes de nombre de voyageurs depuis la suspension du transport ferroviaire, imposée par la pandémie du coronavirus, avec une trentaine de millions de voyageurs de moins à bord sur une capacité de transport de 40 millions de voyageurs annuellement, a annoncé son directeur d'exploitation, Abdelmalek Hamzaoui. Selon M. Hamzaoui, "c'est le transport des marchandises qui a permis à l'entreprise publique de se maintenir jusque-là, car depuis le début du confinement sanitaire, le 22 mars dernier, la SNTF a perdu au moins 30 millions de voyageurs à transporter". "Le bilan financier en cours d'élaboration nous permettra d'avoir des données plus précises sur les pertes financières", a-t-il déclaré lors d'un point de presse, à l'occasion d'une visite guidée au profit des médias sur les dispositifs de prévention contre la propagation du coronavirus, mis en place par la SNTF, en perspective d'une éventuelle reprise du trafic voyageurs. Distanciation sociale oblige, l'entreprise ferroviaire entend, dans ce cadre, limiter le nombre des voyageurs à 640 personnes par train au maximum dans le cadre du protocole sanitaire, contre 1400 en temps normal, a fait savoir M. Hamzaoui, annonçant, d'autre part, l'augmentation de la fréquence des trains en circulation (un train chaque 15 minutes). L'heure du dernier train en marche sera fixée selon les horaires du couvre-feu sanitaire, a-t-il indiqué. Procédures de nettoyage et de désinfection, port obligatoire du masque, disponibilité de gel hydroalcoolique pour les voyageurs, désinfection systématique et régulière des wagons après chaque voyage : tout est prévu pour assurer au maximum la sécurité sanitaire des passagers et l'entreprise n'attend que le feu vert des pouvoirs publics pour remettre le train sur les rails, selon lui. "Le personnel administratif et les agents sur le terrain de la SNTF sont mobilisés pour reprendre du service dès la prise d'une décision par les pouvoirs publics sur la base de l'évaluation du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus", a assuré M. Hamzaoui. Selon ses explications, le protocole sanitaire spécial et les mesures préventives mis en place devraient assurer au maximum la sécurité sanitaire au niveau des structures d'accueil des voyageurs, au niveau des quais et à bord des trains, afin de minimiser les risques de propagation du virus en cette période de crise sanitaire. A l'entrée de la gare déjà, l'entreprise compte mobiliser des agents qui seront chargés de faire respecter le protocole sanitaire (port obligatoire du masque, prise de la température des passagers et la mise du gel-hydro alcoolique à leur disposition). Le protocole prévoit au sein de la gare une gestion organisée des flux de voyageurs par la mise en place des gères-files. Il s'agira également de sensibiliser les passagers, à travers la diffusion de messages sonores et vidéos (en langues Arabe, Amazigh et Française), sur la nécessité de respecter les mesures barrières et la distanciation entre les voyageurs (marquage au sol).

R. N

SIDÉRURGIE

Tosyali se lance dans l'exportation

8.000 tonnes de fil machine ont été exportées vers la Roumanie et l'Italie



Le complexe de sidérurgie "Tosyali" de Bethioua a procédé à l'exportation 8.000 tonnes de fil machine vers la Roumanie et l'Italie, a informé la cellule de communication de cette aciérie. Deux cargaisons faisant partie d'une opération d'exportation, la troisième du genre de ce produit et la neuvième pour les divers produits du complexe

au titre de l'année en cours, ont été embarqués, mardi, à partir des ports de Mostaganem et d'Arzew (Oran), a expliqué la même source. Il s'agit de 5.000 tonnes de fil machine à partir du port de Mostaganem vers le port de Braila (Roumanie) et de 3.000 tonnes supplémentaires depuis le port d'Arzew vers le port de Catania (Italie), a-t-on souligné. Pour

rappel, le complexe "Tosyali" a exporté, durant l'année en cours, plus de 67.000 tonnes de rond à béton vers l'Angleterre, le Canada et les Etats Unis d'Amérique (USA) et près de 3.000 tonnes de tubes d'acier de gros tonnage par conteneurs ainsi que plus de 3.000 tonnes de fil machine au Sénégal.

R. N

Pétrole

Le Brent à 48,59 dollars à Londres

Les cours du pétrole reculaient légèrement mardi, les investisseurs restant attentifs à la propagation du Covid-19 et aux restrictions mises en place dans le monde, en attendant une reprise de la demande avec la diffusion des vaccins contre la maladie.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février perdait 0,41% à Londres par rapport à la clôture de lundi, à 48,59 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de janvier lâchait dans le même temps 0,42% à 45,57 dollars.

Ces niveaux de prix sont cependant assez élevés pour 2020, le Brent ne restant pas si loin de la barre symbolique des 50 dollars le baril qu'il a frôlée vendredi, à 49,92 dollars, une première depuis le 6 mars.

Les cours du brut sont tiraillés "entre la morosité immédiate et la perception d'un avenir meilleur", a estimé Tamas Varga, analyste, soulignant que le Covid-19 "continue de se propager", une menace sérieuse pour la demande et les capacités de stockage à très court terme.

Malgré les perspectives que font miroiter les campagnes de vaccinations massives contre le Covid-19, la situation actuelle reste en effet préoccupante, notamment aux Etats-Unis.

Plus de 20 millions de personnes vivant dans la Californie du Sud sont de nouveau soumises à un confinement depuis



lundi pour alléger la pression sur les hôpitaux.

L'analyste Avtar Sandu, pointe aussi "l'intensification des tensions entre les Etats-Unis et la Chine" comme facteur du recul des prix du brut.

Les Etats-Unis ont annoncé lundi de nouvelles sanctions contre Pékin, au moment où la fermeté contre la Chine, érigée en

"plus grande menace pour la démocratie", semble faire l'objet d'un consensus grandissant entre l'équipe sortante de Donald Trump et la future administration de Joe Biden. Ces tensions "entre les deux premiers consommateurs mondiaux de pétrole ont pesé à plusieurs reprises sur le marché ces dernières années".

sensibilisation sur les dangers d'une mauvaise utilisation du gaz naturel El-Oued

Une campagne de sensibilisation sur les risques encourus de la mauvaise utilisation du gaz naturel a été lancée dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz, initiatrice). Lancée en prévision de la période hivernale, cette campagne préventive porte sur des explications et la vulgarisation des conditions techniques d'utilisation de cette énergie et les précautions à prendre par les usagers pour éviter des victimes du monoxyde de carbone, a expliqué le chargé de communication, Habib Salem.

Devant s'étaler jusqu'au mois de mars prochain, cette campagne, ciblant près de 40.000 familles dans les 23 communes alimentées en gaz naturel, prévoit également des émissions de sensibilisation sur les ondes de la radio locale et les journaux, ainsi que via les réseaux sociaux qui servent également de tribune pour rappeler aussi les mesures préventives contre le coronavirus, a-t-il ajouté.

D'autres activités de sensibilisation sur les risques encourus de l'agression des installations énergétiques, phénomène en hausse dans la région et source de pertes faramineuses pour l'entreprise et de désagréments (coupures) pour les abonnés, figurent au programme de la campagne.

Cette campagne cible notamment les opérateurs et entreprises de réalisation, les abonnés et les acteurs de la société, selon le même responsable.

(A.P)

Exportation de 8.000 tonnes de fil machine vers la Roumanie et l'Italie Oran

Le complexe de sidérurgie "Tosyali" de Bethioua a procédé à l'exportation de 8.000 tonnes de fil machine vers la Roumanie et l'Italie, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication de cette aciérie. Deux cargaisons faisant partie d'une opération d'exportation, la troisième du genre de ce produit et la neuvième pour les divers produits du complexe au titre de l'année en cours, ont été embarqués, mardi, à partir des ports de Mostaganem et d'Arzew (Oran), a expliqué la même source. Il s'agit de 5.000 tonnes de fil machine à partir du port de Mostaganem vers le port de Braila (Roumanie) et de 3.000 tonnes supplémentaires depuis le port d'Arzew vers le port de Catania (Italie), a-t-on souligné. Pour rappel, le complexe "Tosyali" a exporté, durant l'année en cours, plus de 67.000 tonnes de rond à béton vers l'Angleterre, le Canada et les Etats Unis d'Amérique (USA) et près de 3.000 tonnes de tubes d'acier de gros tonnage par conteneurs ainsi que plus de 3.000 tonnes de fil machine au Sénégal.

A.E

Céréales

Le blé européen se redresse sur Euronext

Les prix du blé progressaient, hier en début d'après-midi, tout en restant en dessous de 210 euros la tonne, dans un marché qui continue de suivre les discussions en vue d'un accord post-Brexit entre Européens et Britanniques. Les cours semblaient indifférents à la légère progression de l'euro face au dollar, à 1,2121 dollar, un niveau qui pénalise d'ordinaire la compétitivité des produits agricoles européens.

Sur Euronext, la tonne de blé tendre gagnait 2,50 euros sur l'échéance de décembre à 209,25 euros et 0,50 euro sur celle de mars, à 201,75 euros, pour plus de 18.000 lots échangés. Pour la tonne de maïs, elle augmentait de 2 euros sur l'échéance de janvier à 188 euros et de 2,25 euros sur celle de mars à 189 euros, pour environ 400 lots échangés.

D.F

Deux milliards de dinars pour financer 30 projets de raccordement de foyers au réseau de gaz naturel

Une enveloppe financière de deux (2) milliards de dinars a été récemment mobilisée à M'sila pour financer 30 projets de raccordement des foyers au réseau de gaz naturel, a-t-on appris, mardi auprès des services de la wilaya.

Ces projets profiteront aux zones éloignées mais aussi aux agglomérations se-

condaires relevant des grandes communes de la wilaya, ont précisé les mêmes services soulignant que ces projets ont été attribués aux entreprises de réalisation agréées par l'Entreprise Sonelgaz.

En plus d'un plan de charge au profit des entreprises, ce programme de 30 projets, contribuera, à améliorer le cadre de vie

des habitants des régions ciblées et devra répondre à leurs besoins en matière d'alimentation en gaz naturel, a-t-on noté de même source.

Le taux de raccordement en gaz naturel dans la wilaya de M'sila, qui est actuellement à 68 %, devra atteindre, après la réception de ces projets, 75 %, ont rappelé les services de la wilaya.

Vers la création de petites exploitations d'arboriculture fruitière

De petites exploitations destinées à l'arboriculture fruitière seront créées dans la wilaya de Tissemsilt lors de la saison agricole 2020-2021, a annoncé mardi le wali, Abbès Badaoui lors d'une réunion élargie sur le secteur de l'agriculture et l'évaluation des campagnes de reboisement.

Le wali a indiqué que ces petites exploitations qui seront créées au niveau du surplus des surfaces limitrophes aux espaces boisés, occuperont au moins 5 hectares chacune pour la plantation d'arbres fruitiers notamment ceux résistants dont les oliviers, les grenadiers, les figuiers et les pistachiers.

Le même responsable a souligné que lors de la nouvelle campagne agricole 2020-2021, les autorités de la wilaya se sont lancées dans la concrétisation d'une stratégie de promotion du secteur agricole basée principalement sur l'augmentation des superficies plantées en arbres fruitiers et l'extension des terres irriguées entourant les infrastructures hydrauliques, notamment les périmètres près des barrages de Bougara et Meghila.

Il a estimé que le développement du secteur agricole dans la wilaya ne peut se faire qu'en plantant de grandes superficies d'arbres, surtout ceux des fruits résistants, et en utilisant des méthodes modernes

dans l'irrigation des terres agricoles de la région, ce qui permet de doubler la production à court et moyen termes.

Le wali a appelé les responsables du secteur agricole à intensifier les sorties de sensibilisation et de vulgarisation notamment aux agriculteurs activant dans les périmètres d'irrigation des barrages de Bougara et Meghila, afin d'augmenter les terres agricoles irriguées.

La réunion a vu la présence des différents acteurs du secteur notamment la chambre d'agriculture et l'antenne de la Caisse de mutualité agricole et des corporations professionnelles.

Algérie/Ukraine

Examen des moyens de renforcer la coopération dans le secteur du tourisme

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail Familial, Mohamed Hamidou, a examiné avec l'ambassadeur d'Ukraine à Alger, Maksym Sobh les moyens de renforcer les relations de coopération entre les deux pays dans ce secteur, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. La rencontre a été une occasion pour passer en revue les relations entre les deux pays dans le domaine du Tourisme et de l'artisanat et d'examiner les mécanismes de leur promotion et renforcement. Après avoir salué les relations historiques exceptionnelles qui lient les deux pays, M. Hamidou a mis l'accent sur l'impératif d'actualiser le pro-

jet d'accord-cadre et d'œuvrer ensemble pour l'instauration d'un cadre juridique et réglementaire des relations avec l'ouverture de perspectives prometteuses de coopération bilatérale, en vue de promouvoir le partenariat exceptionnel qui lie les deux pays dans le domaine du Tourisme, de l'artisanat et du travail familial, notamment en matière de formation, de tourisme médical et d'artisanat. Le diplomate ukrainien a exprimé «sa disponibilité à œuvrer au développement des relations de coopération et de partenariat avec l'Algérie, notamment dans le secteur du Tourisme et de l'artisanat pour l'instauration d'un partenariat effectif et actif entre les

différents opérateurs et acteurs touristiques des deux pays». Les deux parties ont mis en avant l'importance d'échanger les expériences dans le tourisme médical en particulier et de participer aux différentes manifestations touristiques organisées en Ukraine pour faire la promotion du produit algérien et des atouts touristiques de l'Algérie. A cette occasion, les deux responsables ont convenu de poursuivre les efforts et d'intensifier les rencontres entre les acteurs touristiques pour consolider les ponts de coopération et de partenariat au mieux des intérêts des deux pays.

Biskra

La reprise des vols aériens favorisera le tourisme d'hiver dans le Sud du pays (opérateurs)

Des opérateurs du secteur touristique ont salué lundi la décision de reprise des vols aériens domestiques au regard de son impact positif pour le tourisme d'hiver dans le Sud du pays fortement impacté par la pandémie de la Covid-19.

"La reprise des vols aériens entre les grandes villes du Nord et le Sud du pays relancera l'activité touristique dans les wilayas du Sud caractérisées en cette période de l'année par un climat tempéré attirant habituellement un grand nombre de visiteurs et de curistes", a estimé Tayeb El Wardi, propriétaire d'un complexe touristique dans la capitale des Ziban.

Nombre de touristes optent également pour la visite des sites et monuments religieux dont ceux de Sidi Okba qui dispose en

outre de structures d'accueil touristique ayant réussi à assurer à leurs usagers les conditions de protection contre le Covid-19.

De son côté, Maamar Boumerzoug, propriétaire d'une agence de tourisme et de voyages, a relevé que l'épidémie a frappé de plein fouet l'activité touristique et indirectement les autres activités liées au tourisme dont les activités commerciales et de transport.

Il a également estimé que "la reprise du transport aérien et l'impossibilité d'accéder aux destinations extérieures favorisent l'attrait des destinations sahariennes et incitent les touristes nationaux à découvrir ces régions aux multiples atouts". Exploitant d'un taxi de transport urbain, Farid a estimé que la reprise de l'activité de

l'aéroport de Biskra distant de 18 km du chef-lieu de wilaya favorisera le retour des nombreux transporteurs sur cette ligne dans le respect du protocole sanitaire.

Mohamed Sakri, cadre de la direction du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, a noté que le retour du transport aérien offre "une possibilité pour les personnes de visiter les sites sahariens bien éloignés du Nord et disposant de structures d'accueil qui respectent les mesures préventives nécessaires".

A rappeler que les vols aériens intérieurs ont repris dimanche à l'aéroport, Mohamed Khider de Biskra où cinq vols sont programmés chaque semaine après près de neuf mois de suspension à cause de l'épidémie du nouveau coronavirus.

A.R

Batna

Alimentation "prochaine" de la région de Baâli à Teniet El Abed à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar (ADE)

La zone d'ombre de Baâli, dans la commune de Teniet El Abed (wilaya de Batna) sera alimentée à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar "début 2021", a indiqué lundi, à l'APS, le responsable de la communication de l'unité de Batna de l'Algérienne des eaux (ADE), Abdelkrim Zaïm.

S'inscrivant dans le cadre du projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable des communes de la région de Oued Abdi à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar de la ville de Timgad, cette opération permettra d'alimenter en eau potable plus de 2 000 habitants de cette zone montagneuse éloignée, a-t-il précisé.

Dans ce contexte, il est attendu, selon la même source, que les eaux traitées du barrage de Koudiet Lamdaouar desservent la commune de Teniet El Abed, ainsi que la région de Tleth, avant d'alimenter les autres régions et villes programmées dans le cadre du quatrième couloir et ce, progressivement jusqu'à atteindre la commune de Tigherghar, située à la lisière de la wilaya de Biskra.

M. Zaim a souligné, à ce propos, que les eaux traitées de cet ouvrage hydraulique approvisionnent depuis le 18 novembre dernier la commune de Oued Taga (21 000 habitants), depuis l'achèvement des travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau potable de cette collectivité, et ce, juste après les communes de Chemora et Ain Yagout comme mesure urgente au profit des habitants.

Le projet d'approvisionnement de la zone de Oued Abdi en eau potable à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar, dont la première et seconde tranches ont nécessité 7,8 milliards de dinars, vise le renforcement en eau de 6 communes, à savoir Ouyoun El Assafir, Oued Taga, Teniet El Abed, Chir, Manaâ et Tigherghar ainsi que 6 zones d'ombre.

Il s'agit de Baâli, Tleth, Teniet El Mithana, Nara, Ouarka et Aghanim, toutes situées sur les rives de Oued Abdi, enregistrant un total de 208 817 habitants qui seront alimentés en eau potable à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar. Lors de sa visite récemment dans la wilaya de Batna, le premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait procédé, à partir de la commune de Ouyoun El Assafir, à la mise en service du plan d'urgence visant à renforcer en eau potable la zone de Oued Abdi à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar, affirmant à l'époque que "cette mesure vient en réponse aux préoccupations largement soulevées les habitants des zones d'ombre".

AMINE.R

Khenchela

Saisie de près de 4 kg de drogue (Sûreté de wilaya)

Les services de police de la wilaya de Khenchela ont saisi près de 4 kg de drogue et arrêté un individu, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication et des relations générales de ce corps de sécurité.

Agissant sur la base de renseignements évoquant un individu qui s'adonnait à la vente de la drogue au chef-lieu, une enquête a été ouverte et les investigations intensifiées ont permis d'identifier et appréhender le suspect, âgé d'une trentaine d'années, selon la même source.

Le mis en cause dissimulait une quantité de drogue scindée en morceaux de résine de cannabis en plus d'une somme d'argent estimée à 22.500 DA, a-t-on fait savoir.

La perquisition du domicile du prévenu a permis la découverte de 2 sachets, le premier contenait 3kg de résine de cannabis et le second 700 gr de la même substance, scindés sous forme de plaquettes, a -t-on ajouté.

Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre du mis en cause, présenté devant le parquet local. pour "possession, vente stockage et achat pour vente illégal de drogue".

(A.P)

Tizi-Ouzou

Appel à réintégrer les écoles primaires sous la tutelle des directions de l'éducation

Des directeurs du cycle primaire ont appelé, lundi à Tizi-Ouzou, à réintégrer leurs écoles sous la tutelle des directions de l'éducation, a-t-on constaté.

Lors d'un rassemblement devant la direction locale de l'éducation (DE) des directeurs d'écoles du cycle primaire ont soulevé une somme de revendications socioprofessionnelles, dont notamment, la réintégration de leurs écoles sous la tutelle des directions de l'éducation et les associer dans leur gestion qui relève jusque-là des collectivités locales.

Sur un autre volet, les responsables d'établissements réclament, également, l'octroi davantage de prérogatives dans la décision concernant les mouvements de mutation, de et vers leurs établissements, ainsi que leur assistance face aux diverses pressions subies dans la gestion quotidienne.

Cette protestation intervient suite à l'appel du bureau de wilaya du Syndicat national des directeurs d'écoles primaires (SNDEP). Reçus par le responsable local du secteur, Ahmed Lalaoui, ce dernier a indiqué, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'est engagé "à transmettre leurs doléances, à caractère national, aux autorités compétentes" et à "travailler à résoudre" celles relevant de sa compétence.

A.R

Nouvelles brèves des wilayas

TIZI-OUZOU

- Une opération de distribution de 14 000 masques de protection au profit des élèves du cycle primaire a été organisée lundi à Tizi-Ouzou par les services de la wilaya. Cette opération, la deuxième du genre, après celle de jeudi dernier à travers trois communes du Sud-ouest de la wilaya, touchera les écoles de trois autres communes situées dans les zones d'ombres de la daïra de Larbaâ Nath Irathen et cinq encore dans celle de Azazga. Un total de 80 000 masques sera distribué à travers les 659 écoles primaires de la wilaya dans le cadre de la prévention contre la pandémie de coronavirus.

MASCARA

- Une opération de désenvasement boue du barrage de Bouhanifia (Mascara) sera lancée prochainement avec l'enlèvement de cinq millions de mètres cubes de dépôts de boue à l'effet d'augmenter ses capacités de stockage à près de 40 millions de mètres cubes d'eau, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Les préparatifs vont bon train pour la concrétisation des travaux de désenvasement en voie de lancement, concernant notamment la deuxième tranche du barrage de Bouhanifia qui avait bénéficié durant les dernières années d'une opération pour l'enlèvement de 6 millions m3 de dépôts de boue pour augmenter ses capacités à près de 40 millions m3, sachant que sa capacité de stockage est de 70 millions de mètres cubes, selon les services de la wilaya.

EL TARF

- La brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'El Tarf a mis fin aux agissements d'un passeur proposant des traversées clandestines par voie maritime via son compte Facebook, a-t-on appris lundi du chargé de la communication de ce corps de sécurité.

Exploitant une information faisant état d'un passeur de candidats à l'émigration clandestine proposant des traversées clandestines en mer par le biais de son compte Facebook, moyennant des sommes d'argent, les services compétents ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier le présumé coupable, a indiqué le commissaire principal Mohamed Karim Labidi.

Le mis en cause, originaire de la commune côtière d'El Kala et âgé de plus de 20 ans, a été placé sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Kala.

Selon le commissaire principal Labidi, près d'une trentaine de réseaux spécialisés dans l'émigration clandestine à destination de la Sardaigne (Italie) par voie maritime a été démantelée depuis le début de l'année 2020 dans la wilaya d'El Tarf.

- Près de 80 kilos de viandes blanches impropres à la consommation ont été saisis lors d'un point de contrôle inopiné dressé à l'entrée ouest de la ville côtière d'El Kala par les services locaux de la sûreté de wilaya d'El Tarf, a-t-on appris du chargé de la communication de ce corps de sécurité.

Cette quantité de viandes blanches (poulet) avariées a été saisie suite au contrôle d'un véhicule utilitaire, conduit par un individu qui s'appropriait à écoulé son produit avarié au niveau du marché de cette ville, a indiqué l'officier Oussama Abdelaziz. L'analyse d'un échantillon de la viande a révélé qu'elle était impropre à la consommation, a-t-on noté.

L'opération de saisie et de destruction de la quantité de poulets avariée a été effectuée en étroite coordination avec les services locaux de commerce et l'inspection vétérinaire relevant de la direction locale des services agricoles (DSA), a signalé le chargé de communication. Un procès-verbal a été également établi à l'encontre du contrevenant, poursuivi pour "non possession de certificat vétérinaire et sanitaire nécessaires pour le transport de produits d'origine animale" ainsi que "l'absence des conditions d'hygiène".

A.R

KHENCHELA 2500 personnes rejoignent les classes d'alphabétisation

Pas moins de 2.500 personnes ont rejoint mardi les classes d'alphabétisation ouvertes dans la wilaya de Khencchela, a-t-on appris du directeur de l'annexe locale de l'Office nationale d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA), Djamel Hekar. Aussi, 1000 autres inscrits n'ont pas encore rejoint leurs classes en raison de la non-ouverture encore de certaines mosquées et instituts islamiques en rapport avec l'épidémie du Covid-19, a-t-il déclaré. Cette rentrée 2020/2021 a été limitée aux classes d'alphabétisation ouvertes dans des primaires de la wilaya dans le respect strict du protocole sanitaire et mesures de distanciation appliqués par le ministère de l'Education Nationale, a précisé le même responsable qui a assuré que le nombre d'inscrits par groupe a été réduit de 20 à 10 personnes. Pour cette saison, 164 classes ont été ainsi ouvertes dans la wilaya par l'ONAEA dont 28 en milieu rural, 32 en milieu suburbain et 104 en milieu urbain et sont encadrées par 153 enseignants assurant chacun l'encadrement de deux groupes, a-t-on ajouté. Une quantité considérable de



masques de protection remis à l'ONAEA par la direction de la formation professionnelle et l'association El Wafa a été distribuée mardi aux encadreurs et inscrits en classes d'alphabétisation, a souligné la source. Mettant l'accent sur les appréhensions de certaines personnes âgées à rejoindre les classes d'alphabétisation de crainte de contracter le Covid-19, le directeur local de l'ONAEA, a fait savoir que la période d'inscription reste ouverte jusqu'au 31 décembre courant et

pourra être encore allongée en fonction de la situation sanitaire. Au cours de l'année passée 2019/2020, les classes d'alphabétisation avaient accueilli près de 4.400 inscrits, mis en longue vacance obligatoire depuis le mois de mars passé à cause de la pandémie du Covid-19, selon le même cadre qui a ajouté qu'un programme de rattrapage a été prévu à leur intention pour compenser cette longue période d'interruption des cours

A.R

CONSTANTINE 8800 apprenants rejoignent les classes d'alphabétisation

Un total de 8.800 apprenants des classes d'alphabétisation, tous niveaux confondus dont 340 nouveaux inscrits ont rejoint mardi, leurs classes dans la wilaya de Constantine, au titre de la rentrée 2020-2021, a indiqué, à l'APS, le directeur de l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), Houcine Hemadi. Les cours destinés à cette frange sociale sont dispensés dans 300 classes réparties sur les mosquées, les écoles primaires en plus des maisons de jeunes relevant de l'ensemble des communes de la wilaya, a précisé M. Hemadi en marge de cette nouvelle rentrée dont le coup d'envoi a été donné depuis l'école primaire "El Ahed El Djadid" dans la commune

d'Ain Abid. Ce nombre d'apprenants est encadré par 340 enseignants dont des contractuels, des recrutés dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) et autres volontaires, a-t-on noté. Par ailleurs, un protocole sanitaire visant à faire face et à lutter contre la propagation de la pandémie Covid 19, a été mis en place à travers l'ensemble de structures concernées, a-t-il affirmé, soulignant que 800 bavettes ont été distribuées aux classes d'alphabétisation. Le même responsable a rappelé qu'une caravane de sensibilisation a été organisée dans les 12 communes de cette wilaya pour encourager les personnes analphabètes à s'inscrire dans des classes d'alphabétisation et

se libérer du poids de l'illettrisme et d'assurer la réussite de cette nouvelle saison scolaire. Cette campagne de sensibilisation, qui a touché les zones les plus reculées et enclavées de la wilaya a été encadrée et animée par des enseignants de l'ONAEA en coordination avec des représentants des mosquées et la société civile, a ajouté la même source, notant que des actions d'information et de sensibilisation sur le respect des mesures préventives contre le coronavirus sont prévues les jours prochains. Pour rappel, le taux d'analphabétisme dans la wilaya de Constantine, est passé de 32 % en 2008 à 10 % en 2020, selon les dernières statistiques du secteur.

Omar .m

Médéa Des projets d'AEP au profit des habitants des villages enclavés

Des projets d'adduction en eau potable au profit des habitants de villages et hameaux enclavés de la wilaya de Médéa viennent d'être achevés, et d'autres en cours de réalisation, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Il est fait état, à cet égard, de la réception récente de deux forages destinés à alimenter les villages de "El-Medjless" et "Fekirine", situés dans la commune de Sidi-Demed, à 87 km au sud-est de Médéa, précisant que l'entrée en exploitation de ces deux forages interviendra "dans les tous prochains jours", mettant ainsi un terme aux souffrances des habitants de ces vil-

lages, contraint de faire de longs déplacements pour s'alimenter en eau potable. Deux autres projets, appelés également à résoudre la problématique de l'accès à l'eau potable dans les zones isolées, sont en cours d'exécution à "Ahl-Draa", village enclavé situé au nord de la commune de Tablat, à 95 km au nord-est du chef-lieu de wilaya, et au niveau de village de "Lazouache", dans la commune Oum-Djellil, à 80 km au sud de Médéa, où un réservoir d'eau, en construction pour faciliter le transfert d'eau potable à partir du réseau de distribution alimentant ladite commune, a-t-on indiqué. Toujours selon la même source, des

travaux d'adduction ont été lancés, en outre, pour l'alimentation des villages de "Latrame" et "Benadji", à partir des réseaux d'adduction en eau potable des agglomérations urbaines secondaires de "El-Herakta" et "Msiline", dans la commune de Boughezoul, à 88 km au sud de Médéa. La concrétisation de ces projets, qui devrait avoir lieu, a-t-on signalé, au plus tard, début janvier prochain, permettra d'assurer l'alimentation régulière des dizaines de foyers, éparpillés à travers ces villages, et réduire les frais de transport des citernes d'eau auxquelles ont recours ces habitants.

A.E

Centre universitaire de Nâama Ouverture de 4 nouvelles spécialités

Quatre nouvelles spécialités seront ouvertes à la faveur de la saison universitaire 2020-2021 par le centre universitaire Salah Ahmed de Nâama, a-t-on appris du directeur des études de cet établissement d'enseignement supérieur Belabed Zakaria. Les nouvelles spécialités sont représentées dans les domaines des télécommunications, des sciences de la matière, du génie civil, de l'installation en génie mécanique (licence en sciences technologiques), des applications des statistiques (master en mathématique) et écobiologie des plantes (master dans les sciences naturelles et la vie), a-t-il dit. Tous les moyens relatifs à la recherche au niveau des laboratoires ont été mis à la disposition de cet établissement, dans le but de développer les applications et renforcer les connaissances scientifiques des étudiants qui doivent rejoindre ces nouvelles spécialités, en plus de la dotation de nouveaux laboratoires au deuxième pôle relevant de ce centre universitaire en matériel et outils de recherche dans le domaine de développement des énergies propres, a souligné M. Belabed. Le centre universitaire de Nâama entend recevoir, au début de la nouvelle saison universitaire, 945 nouveaux étudiants et atteindre un nombre total de 5.500 inscrits répartis sur six domaines d'enseignement. Il est prévu l'organisation d'activités pédagogiques et d'enseignement dans ce centre durant la nouvelle année universitaire en appliquant le système de vacances dans le mode d'enseignement présentiel, a-t-on fait savoir. Les études seront dispensées à distance via la plateforme numérique et conformément au protocole sanitaire de prévention contre la pandémie de la Covid-19 pour ce qui est des cours en mode présentiel, a indiqué le directeur des études du centre universitaire Salah Ahmed de Nâama.

Laghouat Lancement d'un recensement global des artistes pour améliorer leur prise en charge

Une opération de recensement global des artistes à travers la wilaya de Laghouat a été lancée mardi par la Direction locale de la Culture dans le but d'améliorer leur prise en charge, a-t-on appris des responsables du secteur. Intervenant en application des instructions du ministère de tutelle, la démarche vise à permettre un recensement et un suivi des artistes non inscrits à l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA) en vue d'améliorer leur prise en charge et garantir leurs droits, a indiqué le directeur de la Culture de Laghouat, Rachid Nemili. La période de propagation de la Covid-19 a amené le ministère de la Culture et des Arts à décider de l'octroi d'une indemnité aux artistes, mais a aussi laissé apparaître la nécessité d'actualiser leur recensement afin de permettre une répartition juste de toute indemnité qu'il pourrait envisager à l'avenir, a-t-il ajouté. L'approche préconisée fait un discernement entre les personnes dont l'art constitue leur activité principale et ceux dont elle est secondaire, en plus de déterminer les critères d'obtention de la carte d'artiste qui donne droit à certains avantages pour son titulaire, a expliqué M. Nemili. Selon le même responsable, les artistes de la wilaya de Laghouat ont montré, tout au long de la période de gel des activités artistiques en raison de la Covid-19, un "sens élevé" de responsabilité envers les citoyens, en contribuant à leur sensibilisation sur le respect rigoureux des mesures de prévention sanitaire (port du masque, solutions de désinfection et lavage des mains) et de distanciation physique. Le secteur de la Culture a organisé plus de 20 manifestations culturelles virtuelles à travers la tenue de concours électroniques et la diffusion sur les réseaux sociaux de programmes enregistrés et ce, lors de différents événements nationaux et religieux.

L.K

MILA

Des demandeurs de logements sociaux revendiquent la publication des listes des bénéficiaires

Des dizaines de demandeurs de logements publics locatifs (LPL) dans les communes de Mila et Grarem Gouga se sont regroupés lundi devant le siège de la wilaya revendiquant l'accélération de la publication des listes des bénéficiaires de cette formule de logement, alors que les autorités locales affirment que la distribution des logements aura lieu dès la prise en charge des sinistrés du séisme. Mettant l'accent sur le retard enregistré dans la publication des listes des bénéficiaires, le représentant des demandeurs de logements du chef-lieu de wilaya, Mohamed Salah Benyoucef a estimé que "ce retard pèse sur les demandeurs de cette formule de logement dont la majorité a été affectée par les tremblements de terre ayant frappé Mila en juillet et août derniers". L'intervenant a ajouté que "les revendications des demandeurs de logements ont été soulevées à maintes reprises aux services de l'Assemblée populaire communale (APC) et de la daïra, sans que des solutions soient proposées", relevant que la situation a incité ces demandeurs à protester "re-



vendiquant l'intervention urgente du chef de l'exécutif local pour résoudre le problème le plus tôt possible".

De sa part, le représentant des protestataires contre le retard dans la distribution des LPL dans la commune de Grarem Gouga (Nord de Mila), Djaouad

Bouhadad a déclaré que des logements sont fin prêts "depuis 2018" mais "n'ont pas été distribués en dépit des revendications répétées des demandeurs concernés". La majorité des demandeurs de cette formule de logement "souffre depuis des années et les prix des loyers aggra-

vent de plus en plus leurs cas", a-t-il dit. De son côté, le vice président de l'Assemblée populaire communale de Mila, Brahim Haddad a fait savoir que "le travail était en cours actuellement à Mila pour prendre en charge les sinistrés du séisme", ajoutant qu'il est prévu le relogement de la deuxième vague des sinistrés "après l'élaboration des listes des bénéficiaires".

Les projets de logements sont "disponibles et il sera procédé à l'achèvement des enquêtes de terrain et l'élaboration des listes des bénéficiaires du logement social juste après la clôture du dossier des sinistrés du séisme et cela dans la limite des quotas restants", a précisé le même responsable. S'agissant de la commune Grarem Gouga, le président de l'Assemblée populaire communale, Zeghdoud Nemouche a affirmé "l'achèvement de l'élaboration des listes des bénéficiaires du quota de 190 LPL de la cité Safsafa", indiquant que le "travail était en cours pour l'élaboration des listes des bénéficiaires du quota de 160 unités de même type en voie d'achèvement dans la même commune".

Q.D

Tribunal de Tizi Ouzou

La cause du décès de l'enfant Hassani Yanis due à une asphyxie mécanique



Le Parquet du tribunal de Draâ El Mizan (à l'ouest de la wilaya de Tizi Ouzou) a affirmé, lundi, que les résultats d'autopsie faite sur la dépouille de l'enfant Hassani Yanis, dont le corps sans vie retrouvé vendredi dans la forêt d'Ighil Mouho suite à sa disparition depuis mardi dernier, ont révélé que la cause de son décès est due à "une asphyxie mécanique".

"Le parquet de la République près le tribunal de Draa El Mizan informe l'opinion publique qu'en date du 02/12/2020, la disparition de l'enfant Hassani Yanis, âgé de 4 ans, dans la région d'Ighil Mouho, village d'Abouhran (commune de Draâ El Mizan) a été signalée aux services de la Gendarmerie nationale. Après recherches et investigations, le corps sans vie de l'enfant a été retrouvé en date du 04/12/2020 dans la forêt d'Aguemoun dans le village d'Abouhran, où le procureur de la République, accompagné du médecin

légiste et des éléments de la police judiciaire, se sont rendus sur les lieux pour accomplir les mesures nécessaires", lit-on dans le communiqué. Le parquet a ordonné "l'autopsie et la prise d'échantillons biologiques ayant conclu à la compatibilité des empreintes génétiques de l'enfant avec son père", note le communiqué. "A 14h00, le parquet a indiqué que le rapport du médecin légiste relatif à l'autopsie a conclu que la mort de l'enfant a été causée par une pression externe sur l'os profond du côté gauche du cou. La fracture de l'os "C4" de la colonne vertébrale a conduit à une asphyxie mécanique provoquant une mort directe", a fait savoir la source, ajoutant que "des blessures visibles ont été découvertes sur le corps de la victime et qui pourraient être liées à des morsures d'animaux". Selon le parquet, "l'enquête préliminaire se poursuit toujours", conclut la source.

BISKRA

La reprise des vols aériens favorisera le tourisme d'hiver dans le Sud du pays

Des opérateurs du secteur touristique ont salué hier la décision de reprise des vols aériens domestiques au regard de son impact positif pour le tourisme d'hiver dans le Sud du pays fortement impacté par la pandémie de la Covid-19. "La reprise des vols aériens entre les grandes villes du Nord et le Sud du pays relancera l'activité touristique dans les wilayas du Sud caractérisées en cette période de l'année par un climat tempéré attirant habituellement un grand nombre de visiteurs et de curistes", a estimé Tayeb El Wardi, propriétaire d'un complexe touristique dans la capitale des Ziban.

Nombre de touristes optent également pour la visite des sites et monuments religieux dont ceux de Sidi Okba qui dispose en outre de structures d'accueil touristique ayant réussi à assurer à leurs usagers les conditions de protection contre le Covid-19. De son côté, Maamar Boumerzoug, propriétaire d'une agence de tourisme et de voyages, a relevé que l'épidémie a frappé de plein fouet l'activité touristique et indirectement les autres activités liées au tourisme dont les activités commerciales et de transport.

Il a également estimé que "la reprise du transport aérien et l'impossibilité d'accéder aux destinations extérieures favorisent l'attrait des destinations sahariennes et incitent les touristes nationaux à découvrir ces régions aux multiples atouts". Exploitant d'un taxi de transport urbain, Farid a estimé que la reprise de l'activité de l'aéroport de Biskra distant de 18 km du chef-lieu de wilaya favorisera le retour des nombreux transporteurs sur cette ligne dans le respect du protocole sanitaire. Mohamed Sakri, cadre de la direction du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, a noté que le retour du transport aérien offre "une possibilité pour les personnes de visiter les sites sahariens bien éloignés du Nord et disposant de structures d'accueil qui respectent les mesures préventives nécessaires". A rappeler que les vols aériens intérieurs ont repris dimanche à l'aéroport, Mohamed Khider de Biskra où cinq vols sont programmés chaque semaine après près de neuf mois de suspension à cause de l'épidémie du nouveau coronavirus.

(A.P)

KHENCHELA

Saisie de près de 4 kg de drogue (sûreté de wilaya)

Les services de police de la wilaya de Khenchela ont saisi près de 4 kg de drogue et arrêté un individu, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication et des relations générales de ce corps de sécurité.

Agissant sur la base de renseignements évoquant un individu qui s'adonnait à la vente de la drogue au chef-lieu, une enquête a été ouverte et les investigations intensifiées ont permis d'identifier et appréhender le suspect, âgé d'une trentaine d'années, selon la même source.

Le mis en cause dissimulait une quantité de drogue scindée en morceaux de résine de cannabis en plus d'une somme d'argent estimée à 22.500 DA, a-t-on fait savoir.

La perquisition du domicile du prévenu a permis la découverte de 2 sachets, le premier contenait 3kg de résine de cannabis et le second 700 gr de la même substance, scindés sous forme de plaquettes, a-t-on ajouté.

Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre du mis en cause, présenté devant le parquet local pour "possession, vente stockage et achat pour vente illégal de drogue".

(A.P)

TIZI-OUZOU

Appel à réintégrer les écoles primaires sous la tutelle des directions de l'éducation

Des directeurs du cycle primaire ont appelé, hier à Tizi-Ouzou, à réintégrer leurs écoles sous la tutelle des directions de l'éducation, a-t-on constaté.

Lors d'un rassemblement devant la direction locale de l'éducation (DE) des directeurs d'écoles du cycle primaire ont soulevé une somme de revendications socio-professionnelles, dont notamment, la réintégration de leurs écoles sous la tutelle des directions de l'éducation et les associer dans leur gestion qui relève jusque-là des collectivités locales. Sur un autre volet, les responsables d'établissements réclament, également, l'octroi davantage de prérogatives dans la décision concernant les mouvement de mutation, de et vers leurs établissements, ainsi que leur assistance face aux diverses pressions subies dans la gestion quotidienne.

Cette protestation intervient suite à l'appel du bureau de wilaya du Syndicat national des directeurs d'écoles primaires (SNDEP). Reçus par le responsable local du secteur, Ahmed Lalaoui, ce dernier a indiqué, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'est engagé "à transmettre leurs doléances, à caractère national, aux autorités compétentes" et à "travailler à résoudre" celles relevant de sa compétence.

(A.P)

Le plan de relance s'articulera sur trois axes principaux Le MLJS se penche sur les sports scolaire et universitaire



Le plan de relance des sports scolaire et universitaire, "une des priorités" du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), s'articulera sur trois axes principaux, dont le lancement d'une opération-pilote regroupant 500 écoles primaires et la réforme du système national à travers des mesures à moyen terme. Présenté lors de la rencontre du Gouvernement le 11 novembre dernier, ce plan de relance se fonde sur les conclusions d'un rapport établi par les cadres et les experts des ministères de la Jeunesse et des Sports, de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avec l'appui des représentants des Fédérations nationales scolaires et universitaires. "La relance du sport scolaire et universitaire permettra ainsi de développer l'activité sportive dans ces milieux, procéder à la détection des jeunes talents et au soutien de l'objectif de massification de la pratique sportive dans l'ensemble des paliers scolaires et universitaires et à promouvoir le sport féminin", précise le MJS. Afin d'appliquer ces mesures dans les plus brefs délais, le MJS, en collaboration avec le ministère de l'Education nationale, a décidé de lancer l'opération-pilote "500 écoles dans les 48 wilayas", qui consiste à faire bénéficier les élèves de 500 écoles primaires identifiées, notamment dans les zones d'ombre, à raison de 10 écoles par wilaya, de quelque 6.000 installations sportives situées à proximité des écoles précitées, et d'une heure et demi de cours d'éducation physique et sportive (EPS) par semaine dispensés dans ces installations par les techniciens du sport relevant du secteur en binôme avec les enseignants de l'éducation nationale. Le

cycle primaire sera également concerné par l'organisation de deux grands festivals nationaux regroupant plus de 3000 élèves. Le premier sera consacré aux sports collectifs (mini-foot, mini-basket, mini-volley et mini-handball), et le second sera dédié aux sports individuels (athlétisme, jeux d'échecs, tennis de table, judo et natation). Par ailleurs, 7.000 athlètes des cycles moyen, secondaire et universitaire seront concernés par les Jeux sportifs nationaux scolaires et universitaires. Le deuxième axe du plan de relance des sports scolaire et universitaire s'articulera sur l'application de "plusieurs mesures" à moyen terme, à savoir l'augmentation du volume horaire consacré à l'EPS dans les établissements scolaires, la relance des classes sport/études au niveau national en fonction des pôles de développement sportif, la réactivation des projets des lycées sportifs prévus à Ouargla, Béchar, Oran, Bédjaia, Sétif et Constantine et la mise en place d'un système de bonification de la pratique sportive au profit des étudiants sportifs dans le cursus universitaire, selon le document de la tutelle. Concernant le financement de la relance des sports scolaire et universitaire, le MJS a indiqué que le plan sera soutenu par l'augmentation du prélèvement sur les frais de scolarité et l'accroissement des budgets publics destinés aux deux disciplines. Le troisième axe s'appuiera sur d'autres mesures qui seront appliquées. Il s'agit, entre autres, de la mutualisation des infrastructures sportives et leur réhabilitation et de la formation de l'encadrement pédagogique pour combler le déficit en encadrement de l'EPS dans le cycle primaire.

M.M

Journée internationale de lutte contre la corruption

L'ONPLC et le PNUD pour la célébration

L'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) célèbreront, aujourd'hui, au Centre international des conférences à Alger, la Journée internationale de lutte contre la corruption par l'organisation d'une visioconférence sur le thème "Le Réseau national d'intégrité (RNI), mécanisme d'appui à la société civile dans la prévention et la lutte contre la corruption", a indiqué, hier, un communiqué de cet Organe. Les Nations-unies ont choisi comme slogan "Rétablir avec l'intégrité" pour cette année exceptionnelle, marquée par une crise sanitaire mondiale causée par la pandémie du Covid-19, précise la même source. Le président de l'ONPLC, M. Tarek Kour, la représentante résidente du PNUD en Algérie, Mme Bierta Aliko, des représentants des institutions de l'Etat, du Mouvement associatif

et universitaires ainsi que des professionnels des médias prendront part à cette visioconférence, qui sera animée par des consultants nationaux et des experts d'Organisations internationales spécialisées dans le domaine. Cette consultation a pour objectif de "présenter le projet du Réseau national d'intégrité à la société civile et aux participants à la visioconférence, d'échanger sur les bonnes pratiques et de s'inspirer des expériences internationales réussies en matière de renforcement du rôle de la société civile dans la promotion de l'intégrité, la prévention et la lutte contre la corruption", précise le communiqué de l'ONPLC. La même source ajoute que cet événement s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la formulation de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, partenariat ONPLC/PNUD/MAE entré en vigueur depuis le 25 novembre 2019.

A.E

Les modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne fixées au JO



Le décret exécutif fixant les modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne et la diffusion de mise au point ou rectification sur le site électronique a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel.

Selon le décret, il est entendu par l'activité d'information en ligne, "tout service de communication écrite en ligne au sens de l'article 67 de la loi organique 12-05 du 12 janvier 2012, et tout service de communication audiovisuelle en ligne (Web TV et Web Radio) au sens de l'article 69 de la loi organique 12-05 du 12 janvier 2012".

Le texte de loi stipule que "l'activité d'information en ligne ne constitue pas un outil de promotion ou un accessoire d'une activité industrielle ou commerciale", ajoutant que "dans tous les cas, ne peuvent être reconnus comme un service d'information en ligne, les services de communication au public en ligne dont l'objet principal est la diffusion de messages publicitaires ou d'annonces, sous quelque forme que ce soit".

Il est précisé que l'activité d'information en ligne est exercée par toute personne physique de nationalité algérienne ou personne morale de droit algérien dont le capital est détenu par des personnes physiques ou morales de nationalité algérienne.

Le directeur responsable de l'organe d'information en ligne doit être détenteur d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme reconnu équivalent, avoir une expérience de trois (3) années dans le domaine de l'information, être de nationalité algérienne, jouir de ses droits civils, n'avoir pas fait l'objet de condamnation pour crimes de diffamation, d'injure, d'insulte, d'outrage, de discrimination ou de haine et l'incitation à ces crimes.

Le décret précise que l'activité d'information en ligne est soumise à la publication à travers un site électronique, dont l'hébergement est exclusivement domicilié, physiquement et logiquement en Algérie, avec une extension du nom de domaine ".dz".

L'article 7 stipule que l'entreprise détentrice de l'organe d'information en ligne est tenu de déclarer et de justifier l'origine des fonds constituant le capital social et ceux nécessaires à sa gestion, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. "Tout organe de presse en ligne bénéficiant d'une aide matérielle de quelque nature qu'elle soit doit être lié organiquement à l'organisme donateur, il faut faire mention de cette relation. L'aide matérielle directe et indirecte de toute partie étrangère, est interdite", ajoute le décret.

Une même personne physique ou morale de droit algérien ne peut posséder, contrôler ou diriger plus d'un organe d'informa-

tion générale en ligne, relève le texte de loi, qui précise qu'une même personne physique ou morale de droit algérien ne peut être actionnaire dans plus d'un organe d'information générale en ligne.

L'article 10 de ladite loi énonce que tout organe d'information en ligne est tenu de publier en permanence sur son site électronique, les mentions qui doivent contenir les nom, prénoms et l'adresse du directeur responsable de l'organe d'information en ligne, l'adresse du siège social et la raison sociale de l'entreprise détentrice de l'organe d'information en ligne, le numéro d'enregistrement, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de l'organe d'information en ligne ainsi que l'hébergeur.

L'organe d'information en ligne est tenu d'employer, à titre permanent, au moins, un journaliste professionnel, note le texte de loi, qui souligne que le directeur responsable de l'organe d'information en ligne doit adapter son offre et fournir aux internautes, des espaces de contribution modérés, à travers une procédure électronique facilement reconnaissable, directement accessible et disponible en permanence.

Le directeur responsable de l'organe d'information en ligne est tenu de prendre les mesures et les moyens appropriés de lutte contre les contenus illicites, notamment tout contenu comportant une incitation à la haine, à la violence ou à la discrimination à raison de l'origine régionale, d'une prétendue race, de la religion ou de l'opinion politique ou idéologique ou genre.

Dans son chapitre relatif au droit de réponse et droit de rectification, il est stipulé que toute personne physique ou morale qui est citée nominativement ou désignée implicitement dans un contenu d'information en ligne dispose, soit du droit de rectification, au titre de l'article 100, soit du droit de réponse, au titre de l'article 101 de la loi organique 12-05 du 12 janvier 2012 relative à l'information.

Le directeur responsable d'un organe de presse en ligne est tenu de publier sur son site toute mise au point ou rectification immédiatement après avoir été saisi par la personne ou l'instance concernée, énonce le texte de loi, qui ajoute qu'il est tenu de publier gratuitement et dans des conditions techniques efficaces toute rectification ou réponse.

Les personnes physiques ou morales exerçant une activité d'information en ligne sont tenues de se conformer aux dispositions du présent décret dans un délai de douze (12) mois, à compter de la publication du présent décret au Journal officiel, conclut le texte de loi.

(A.P)

Vaccin Pfizer va livrer ses premières doses au Canada dès décembre, annonce Trudeau

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a annoncé hier que les premières doses du vaccin de l'alliance Pfizer/BioNTech arriveront au Canada en décembre et la vaccination des Canadiens pourrait commencer dès la semaine prochaine si Santé Canada donne son feu vert. Le duo américain - allemand Pfizer/BioNTech "va livrer" au Canada d'ici la fin du mois jusqu'à 249.000 doses de ce candidat-vaccin contre le Covid-19, qui a montré une efficacité à 95%, a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

"Les premières livraisons pourraient arriver la semaine prochaine", après l'approbation de Santé Canada, attendue dans les prochains jours, a-t-il indiqué. Les premières vaccinations devraient intervenir "un jour ou deux après" l'arrivée des doses, a précisé le général Dany Fortin, chargé de coordonner la distribution des vaccins dans 14 centres du pays, le deuxième au monde par sa superficie. "Les premiers Canadiens se feront vacciner dès la semaine pro-

chaine si on a l'approbation de Santé Canada cette semaine", a souligné M. Trudeau. Les personnes âgées vivant dans des foyers, ainsi que le personnel de ceux-ci, doivent être vaccinés en priorité. Le Canada, qui compte 38 millions d'habitants, doit recevoir "des millions de doses" supplémentaires de ce vaccin début 2021, a-t-il ajouté. Le Canada a réservé 20 millions de doses et pris une option sur 56 millions de doses supplémentaires début novembre. Pour sa part, le groupe pharmaceutique américain Moderna a aussi indiqué être en mesure de livrer les premières doses de son propre vaccin au Canada dès ce mois-ci, après son homologation par Santé Canada. Moderna a annoncé lundi que le Canada avait confirmé une option sur 20 millions de doses supplémentaires, portant à 40 millions ses commandes fermes. Ces annonces interviennent alors que le Canada enregistre une hausse record du nombre de nouveaux cas de Covid-19 dans plusieurs provinces, dont le Québec et l'On-

tario, les plus touchées depuis le printemps, mais aussi en Alberta et au Manitoba. Ottawa a commandé et placé des options sur plus de 400 millions de doses de vaccins de sept groupes pharmaceutiques. Les autres sont le duo suédo-britannique AstraZeneca, les Américains Johnson & Johnson et Novavax, le Français Sanofi et le Britannique GSK.

Le Canada s'est assuré de recevoir davantage "de doses potentielles par personne que n'importe quel autre pays dans le monde", a réaffirmé M. Trudeau. La "majorité" des Canadiens devraient être vaccinés "d'ici septembre prochain", avait indiqué récemment M. Trudeau. Les autorités sanitaires prévoient qu'environ trois millions de Canadiens, soit 8% de la population, devraient l'être dans les trois premiers mois de 2021. Le Canada, où l'épidémie s'est accélérée à l'approche des fêtes de fin d'année, comptait lundi près de 419.000 cas de coronavirus et plus de 12.700 morts.

(A.P)

Roumanie : Le Premier ministre annonce sa démission après un revers électoral

Le Premier ministre libéral roumain Ludovic Orban a annoncé lundi soir sa démission, au lendemain des résultats décevants de sa formation aux élections législatives sur fond de gestion critiquée de la pandémie du nouveau coronavirus. "J'ai décidé aujourd'hui de déposer ma démission", a-t-il déclaré à la télévision, à l'issue d'un entretien avec le chef de l'Etat Klaus Iohannis. "Ma démission a un but précis: permettre le lancement de négociations en vue de la formation du futur gouvernement", a ajouté M. Orban. Les libéraux pro-européens, arrivés en deuxième position avec 25% des voix, derrière les sociaux-démocrates (30%), devraient toutefois rester au pouvoir en s'unissant à des partis plus petits. Le départ de M. Orban pourra notamment faciliter les négociations avec les réformistes d'une jeune alliance de centre droit, USR-Plus, qui ont souhaité la nomination à ce poste d'une "personnalité crédible" qui apporte "un nouveau souffle". M. Orban, 57 ans, avait été nommé Premier ministre en novembre 2019, à l'issue d'une motion de censure qui avait renversé le gouvernement social-démocrate.

Selon les médias, le président lui aurait reproché lundi le modeste score réalisé aux législatives et la mauvaise gestion de la pandémie.

Un chef du gouvernement par intérim sera nommé prochainement par le président, en attendant l'issue des négociations pour former une nouvelle coalition.

M. Iohannis, qui privilégie un exécutif formé autour d'une coalition de centre droit, va convoquer les partis politiques pour entamer les consultations dans les jours qui viennent.

Les sociaux-démocrates (PSD) ont pour leur part estimé, par la voix de leur vice-président Sorin Grindeanu, être en droit d'hériter du poste de Premier ministre au vu des résultats du scrutin.

Mais les calculs montrent que cette formation, privée d'alliés, ne pourra pas former de coalition au Parlement.

(A.P)

A Wall Street, Dow Jones et S&P 500 reprennent leur souffle après des records

Le Dow Jones et le S&P 500 ont fait une pause hier à Wall Street après avoir franchi de nouveaux records la semaine dernière, tandis que le Nasdaq a continué sa marche en avant. Le Dow Jones, indice vedette de la place new-yorkaise, a reculé de 0,49%, à 30.069,79 points et l'indice élargi S&P 500 a perdu 0,19%, à 3.691,96 points. Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a en revanche atteint un nouveau sommet à 12.519,95 points, prenant 0,45%.

Wall Street avait clôturé vendredi au plus haut, le Dow Jones (+0,83%) atteignant 30.218,26 points, le Nasdaq (+0,70%) montant à 12.464,23 points et le S&P 500 (+0,88%) s'élevant à 3.699,12 points. Pour Peter Cardillo de Spartan Capital, le repli du Dow Jones et du S&P 500 lundi correspond à "des prises de profit." "L'excuse principale des investisseurs est leur déception face au manque de progrès dans les négociations sur un nouveau plan de relance" aux Etats-Unis, indique l'expert. Les acteurs du marché continuent d'espérer que les parlementaires démocrates et républicains parviendront à un texte de compromis avant la pause de Noël pour soulager les foyers et les entreprises les plus vulnérables. Les négociations entre les deux camps sont dans l'impasse depuis des mois malgré le marasme dans lequel est plongée une part importante de la population américaine, frappée par les conséquences économiques de la pandémie. A cet égard, Wall Street a continué d'observer avec inquiétude le nombre toujours très élevé de nouvelles infections au coronavirus à travers les Etats-Unis à l'approche des fêtes de fin d'année.

Plus de 20 millions de personnes vivant en Californie du Sud sont entrées lundi en confinement pour trois semaines.

Dimanche, la Dr Deborah Birx, conseillère de la Maison Blanche sur les questions liées au coronavirus, a averti que l'envolée des cas de contamination dans les prochaines semaines et les prochains mois serait le "pire événement auquel ce pays doive faire face et pas seulement d'un point de vue sanitaire."

Le reste de la semaine à Wall Street devrait être rythmé par plusieurs entrées en Bourse très attendues, dont celle de la plateforme de locations de logements Airbnb et celle du livreur de nourriture DoorDash.

Parmi les valeurs du jour, le titre d'Eastman Kodak a grimpé de près de 60%. Selon le Wall Street Journal dimanche, un rapport administratif a montré que le méga-prêt gouvernemental accordé en juillet à l'entreprise pour lui permettre de se lancer dans la pharmacie n'avait rien d'illégal. Sous l'effet de la controverse, ce crédit avait été suspendu. (APS)

BREXIT

Londres prêt à renoncer à remettre en cause le traité de retrait

Le gouvernement britannique s'est dit lundi disposé à renoncer aux clauses controversées d'un projet de loi remettant en cause le traité encadrant le départ du Royaume-Uni de l'UE, une concession à Bruxelles en pleine négociations difficiles sur la relation post-Brexit.

Cette annonce est intervenue juste avant un appel prévu entre le Premier ministre Boris Johnson et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, alors que les discussions commerciales s'enlisent à moins de quatre semaines de la rupture définitive avec l'UE le 31 décembre, à l'issue d'une période de transition.

"Le Royaume-Uni et l'UE ont travaillé de manière constructive" sur la mise en oeuvre du traité de retrait, au coeur d'une rencontre entre le ministre britannique Michael Gove et le vice-président de la Commission européenne Maros Sefcovic lundi à Bruxelles, a indiqué le gouvernement britannique.

"Les discussions continuent de progresser et des décisions finales sont attendues dans les prochains jours", a ajouté l'exécutif dans un communiqué.

"Si les solutions envisagées dans ces discussions sont approuvées", Londres retirera de son projet de loi sur le marché intérieur, actuellement examiné par le Parlement, des clauses relatives à l'Irlande du Nord, qui violent de son propre aveu le droit international, a-t-il ajouté.

Covid-19

L'Autriche assouplit les restrictions sanitaires

Le gouvernement autrichien a assoupli lundi les restrictions sanitaires imposées en raison de l'épidémie de Covid-19, rouvrant magasins, écoles et musées.

Le chancelier conservateur Sebastian Kurz s'est lui-même soumis à un test dans la matinée, pour tenter de convaincre les Viennois de se faire dépister en masse. Il a incité les habitants à ne pas se précipiter dans les boutiques, selon l'agence de presse APA. Les élèves ont aussi repris le chemin de l'école, seuls les lycéens continuant les cours à distance (sauf pour les élèves préparant les épreuves du bac).

Librairies, bibliothèques, galeries et musées sont également à nouveau autorisés à accueillir du public, mais les restaurants, pubs et salles de spectacle devront encore patienter jusqu'au 7 janvier, comme les piscines ou les salles de sport.

Près de 3.900 décès ont été enregistrés en Autriche depuis le début de la pandémie pour quelque 300.000 cas, selon des chiffres officiels présentés hier. Malgré les mesures en vigueur, ce pays de 8,8 millions d'habitants enregistre encore des milliers de cas quotidiennement avec plus de 3.000 en moyenne sur les sept derniers jours.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02137777

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

EURO-2020 DE HAND

Russes et Norvégiennes passent au tour principal avec quatre points

Les handballeuses russes, championnes olympiques en 2016 à Rio, ont gagné lundi leur troisième match du 1er tour de l'Euro-2020 face à la Suède (30-26) à Herning (Danemark), et aborderont le tour principal avec le maximum de quatre points. Dans l'autre partie de la compétition à Kolding, les Norvégiennes ont également réalisé un sans-faute en s'imposant lundi contre les Roumaines (28-20). Affaiblies par de très nombreuses absences, dont la meilleure joueuse de l'Euro-2018 Anna Vyakhireva, les Russes ont passé l'obstacle du premier tour sans encombre avec des succès contre l'Espagne (31-22), contre la République tchèque (24-22) et face à la Suède. Au tour principal, les vice-championnes d'Europe retrouveront les Françaises, championnes d'Europe en titre, et les hôtes danoises. Les deux équipes s'affrontent mardi dans une sorte de "finale" du groupe et le vainqueur prendra une option pour le dernier carré, avec le même nombre de points que la Russie. Les handballeuses espagnoles,



vice-championnes du monde l'an passé à Kumamoto (Japon), sont passées très près de l'élimination dès le 1er tour. A Herning, pour leur dernier match contre la République tchèque, les joueuses de Carlos Viver ont été menées de six buts (22-16) à vingt minutes de la fin de la rencontre, mais ont réussi à inverser la tendance pour s'imposer 27 à 24. Les Espagnoles, sans la meilleure arrière gauche du Mondial-2019 Alexandra Barbosa (rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche mi-novembre), et les Suédoises débiteront le tour principal avec seulement un point. A Kolding, la Norvège a également remporté ses trois rencontres du 1er tour contre la Pologne (35-22), l'Allemagne (42-23) et la Roumanie (28-20). En quête d'un premier titre majeur depuis quatre ans et le sacre à l'Euro-2016, les Norvégiennes débiteront le tour principal avec 4 points. (A.S.)

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

10e journée: les résultats

Résultats de la 10e journée du Championnat d'Allemagne de football:

Vendredi 4 décembre
Hertha Berlin - Union Berlin 3 - 1

Samedi 5 décembre
Eintracht Francfort - Dortmund 1 - 1
Bielefeld - Mayence 2 - 1
Cologne - Wolfsburg 2 - 2
Fribourg - Mönchengladbach 2 - 2
Bayern Munich - RB Leipzig 3 - 3

Dimanche 6 décembre
Werder Brême - Stuttgart 1 - 2
Schalke 04 - Bayer Leverkusen 0 - 3

Lundi 7 décembre
Hoffenheim - Augsburg 3 - 1

Classement: Pts J G N P bp bc dif
1. Bayern Munich 23 10 7 2 1 34 16 18
2. Bayer Leverkusen 22 10 6 4 0 19 9 10
3. RB Leipzig 21 10 6 3 1 21 9 12
4. Dortmund 19 10 6 1 3 22 10 12
5. Wolfsburg 18 10 4 6 0 16 10 6
6. Union Berlin 16 10 4 4 2 22 14 8
7. Mönchengladbach 16 10 4 4 2 19 16

3
8. Stuttgart 14 10 3 5 2 19 16 3
9. Eintracht Francfort 13 10 2 7 1 15 17 -2
10. Hoffenheim 12 10 3 3 4 18 17 1
11. Augsburg 12 10 3 3 4 12 15 -3
12. Hertha Berlin 11 10 3 2 5 18 19 -1
13. Werder Brême 11 10 2 5 3 14 17 -3
14. Fribourg 8 10 1 5 4 12 22 -10
15. Cologne 7 10 1 4 5 12 17 -5
16. Bielefeld 7 10 2 1 7 8 20 -12
17. Mayence 5 10 1 2 7 12 24 -12
18. Schalke 04 3 10 0 3 7 6 31 -25

Ndlr: Les 4 premiers sont qualifiés directement en Ligue des champions. Deux équipes allemandes entrent directement en Ligue Europa: soit le vainqueur de la Coupe et le 5e de la Bundesliga, soit les 5e et 6e de la Bundesliga (si le vainqueur de la Coupe est qualifié pour la C1). Une autre équipe (le 6e ou le 7e du championnat), passe par les qualifications de la Ligue Europa. Les deux derniers du championnat (17e et 18e) sont relégués en D2, le 16e dispute un barrage aller-retour avec le 3e de D2.

Coupe du Monde-2022 : Le calendrier des éliminatoires en zone Europe

Les treize billets réservés aux nations européennes pour le Mondial-2022 au Qatar vont être distribués sur une période d'un an: dix le seront via la phase qualificative entre mars et novembre 2021, trois autres via les barrages de mars 2022.

Parcours qualificatif en 2021

Les qualifications européennes pour le prochain Mondial mettront aux prises 55 équipes, réparties dans dix groupes. Selon le tirage effectué lundi, cinq groupes sont formés de six sélections et cinq autres ne comprendront que cinq équipes: outre le Portugal, c'est le cas pour les demi-finalistes de la Ligue des nations, soit la France, l'Espagne, la Belgique et l'Italie. Toutes les équipes d'un même groupe s'affronteront en matches aller-retour. A l'issue des éliminatoires disputés en mars, septembre, octobre et novembre 2021, les dix vainqueurs de groupe seront directement qualifiés. Le calendrier prévoit la possibilité de disputer trois matches aux mois de septembre et octobre, contre deux durant les autres fenêtres internationales.

Calendrier des qualifications européennes :

Journée 1 : 24-25 mars 2021
Journée 2 : 27-28 mars 2021
Journée 3 : 30-31 mars 2021
Journée 4 : 1-2 septembre 2021
Journée 5 : 4-5 septembre 2021
Journée 6 : 7-8 septembre 2021
Journée 7 : 8-9 octobre 2021

Journée 8 : 11-12 octobre 2021
Journée 9 : 11-13 novembre 2021
Journée 10 : 14-16 novembre 2021

Barrages en mars 2022

Après la phase qualificative, trois places resteront à attribuer. Pour cela, les dix deuxièmes disputeront des barrages, rejoints par les deux vainqueurs de groupe les mieux classés de la Ligue des nations 2020-2021, pour peu qu'ils ne figurent ni parmi les qualifiés directs ni parmi les barragistes en tant que deuxièmes de groupe. Les six meilleurs deuxièmes auront l'avantage d'être considérés comme têtes de série au moment du tirage au sort, ce qui leur garantit de disputer les barrages à domicile. Les 12 équipes seront reversées dans trois parcours de qualification, composés de matches simples à élimination directe (demi-finale puis finale) prévus en mars 2022. Il faudra donc remporter deux rencontres consécutives pour composer son billet pour le Qatar. Calendrier des barrages: Demi-finales : 24-25 mars 2022/Finales : 28-29 mars 2022

Mondial-2022

Le Qatar, pays hôte, est automatiquement qualifié et donnera le coup d'envoi de la compétition le lundi 21 novembre 2022 au stade Al Beyt à Al Khor. L'équipe lauréate de la première Coupe du monde organisée au Moyen-Orient soulèvera le trophée au stade Lusail de Doha le 18 décembre 2022, jour de la fête nationale du Qatar.

FOOT/ CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE Des pertes records attendues cette saison (Ligue)

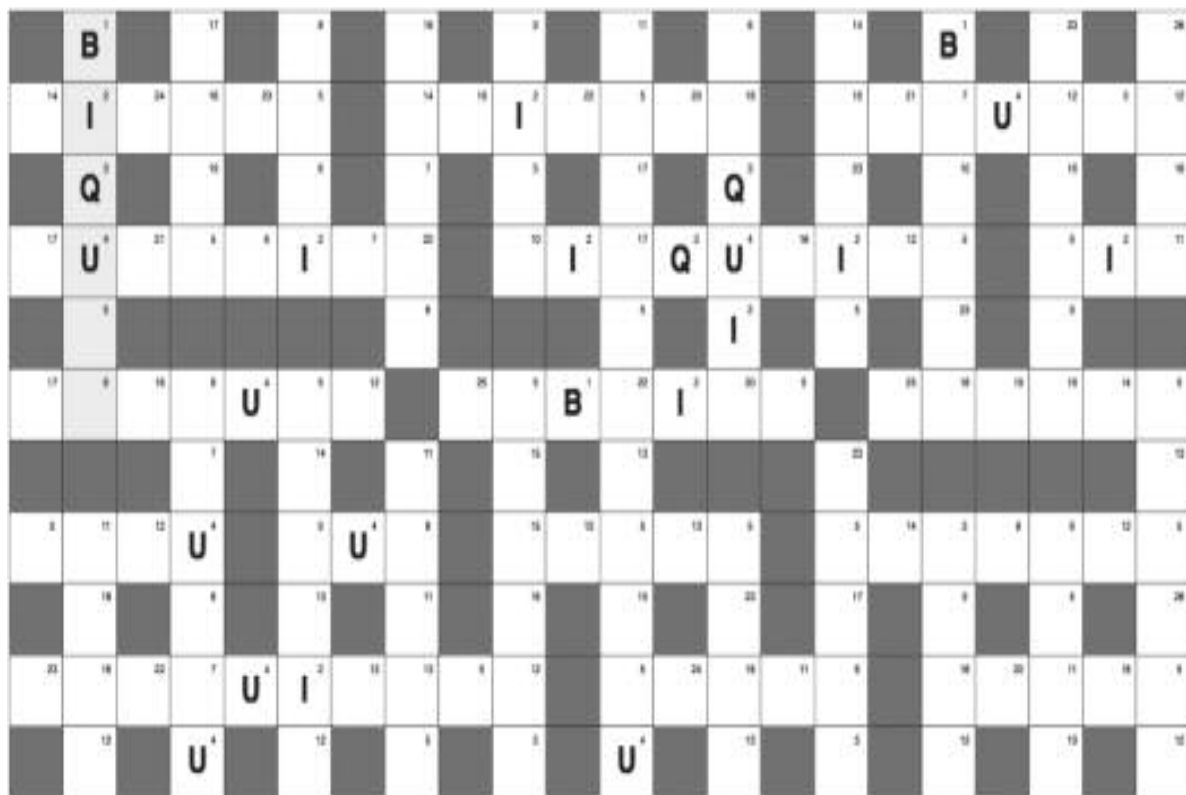
Le championnat d'Allemagne de football devrait perdre 1 milliard d'euros cette saison si les supporters ne font pas leur retour dans les stades, soit quelque 20 % de moins que la saison 2018-2019, selon la Ligue allemande de football professionnel (DFL). Le patron de la DFL, Christian Seifert, a déclaré lundi lors d'une conférence de presse que la saison 2019-2020 avait vu une baisse du chiffre d'affaires d'environ 6 %, soit 250 millions d'euros après que la pandémie Covid-19 a frappé en mars 2020.

La saison 2020-2021 devrait

subir une baisse beaucoup plus élevée du chiffre d'affaires selon Seifert. " L'absence de supporters pour toute la saison amènerait une perte d'environ 650 millions d'euros par rapport à 2018-2019 ", a-t-il déclaré. Ce dernier a ajouté que 250 millions supplémentaires seraient perdus en termes d'argent dépensé pour les joueurs de Bundesliga sur le marché des transferts, tandis que les revenus supplémentaires des sponsors seraient également réduits, soit " une perte totale de chiffre d'affaires d'un milliard ", d'après le patron de la DFL.

(A.S.)

Mots codés

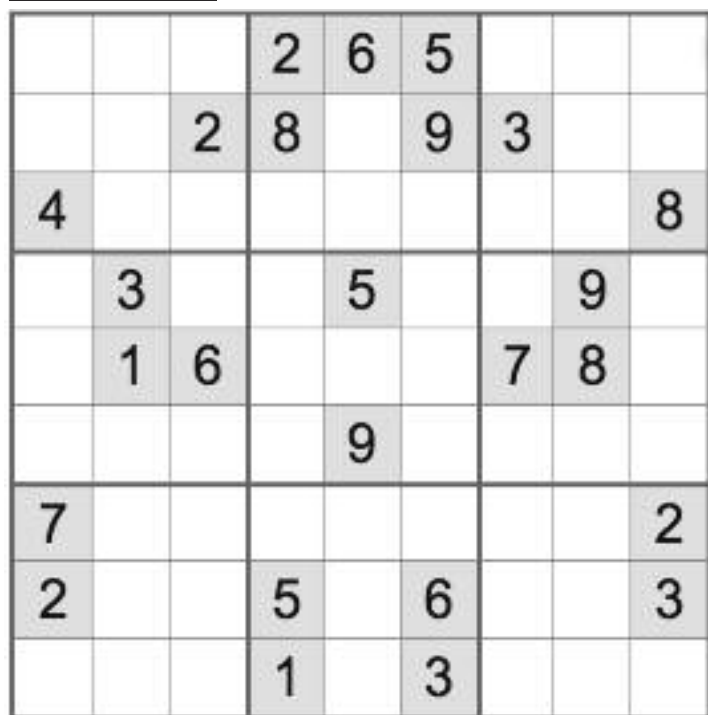


Mots mélangés

ADMETTRE ALTIPORT
 ANGE ARQUE AVARICE
 BAVER DOPER
 ECHEANT EPERON
 EPISSURE EQUIVOQUE
 FABRIQUER GLAISIERE
 GOMMER GUEPE
 HUMER ICEBERG
 LIVRER LULU
 NEIGEUSE NUDISME
 PLUMIER POIVRE
 PREVISION
 QUARTERON
 QUIETUDE
 REUSSITE REVEIL
 TREFLE VIRUS
 ZINZOLIN

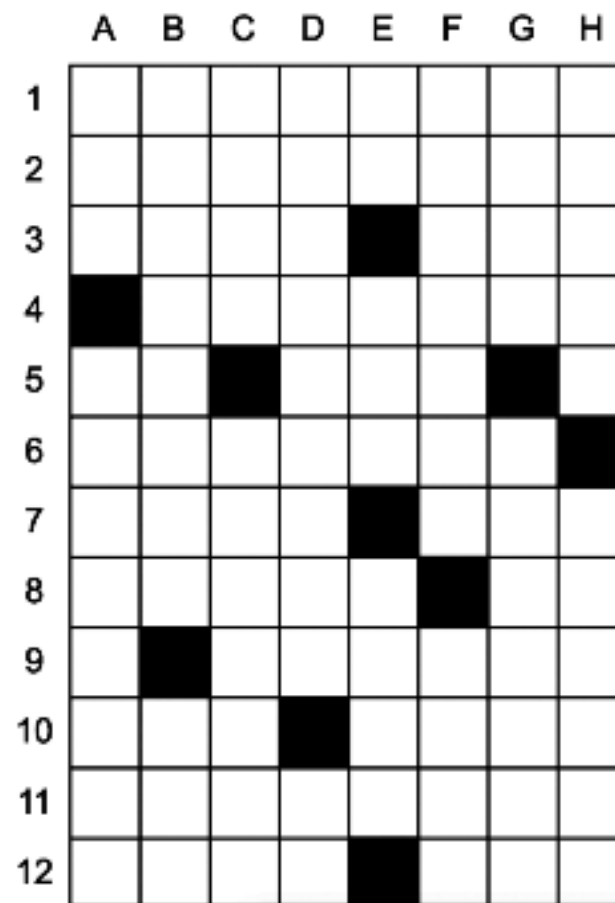


Sudoku



Solution sudoku

Mots croisés



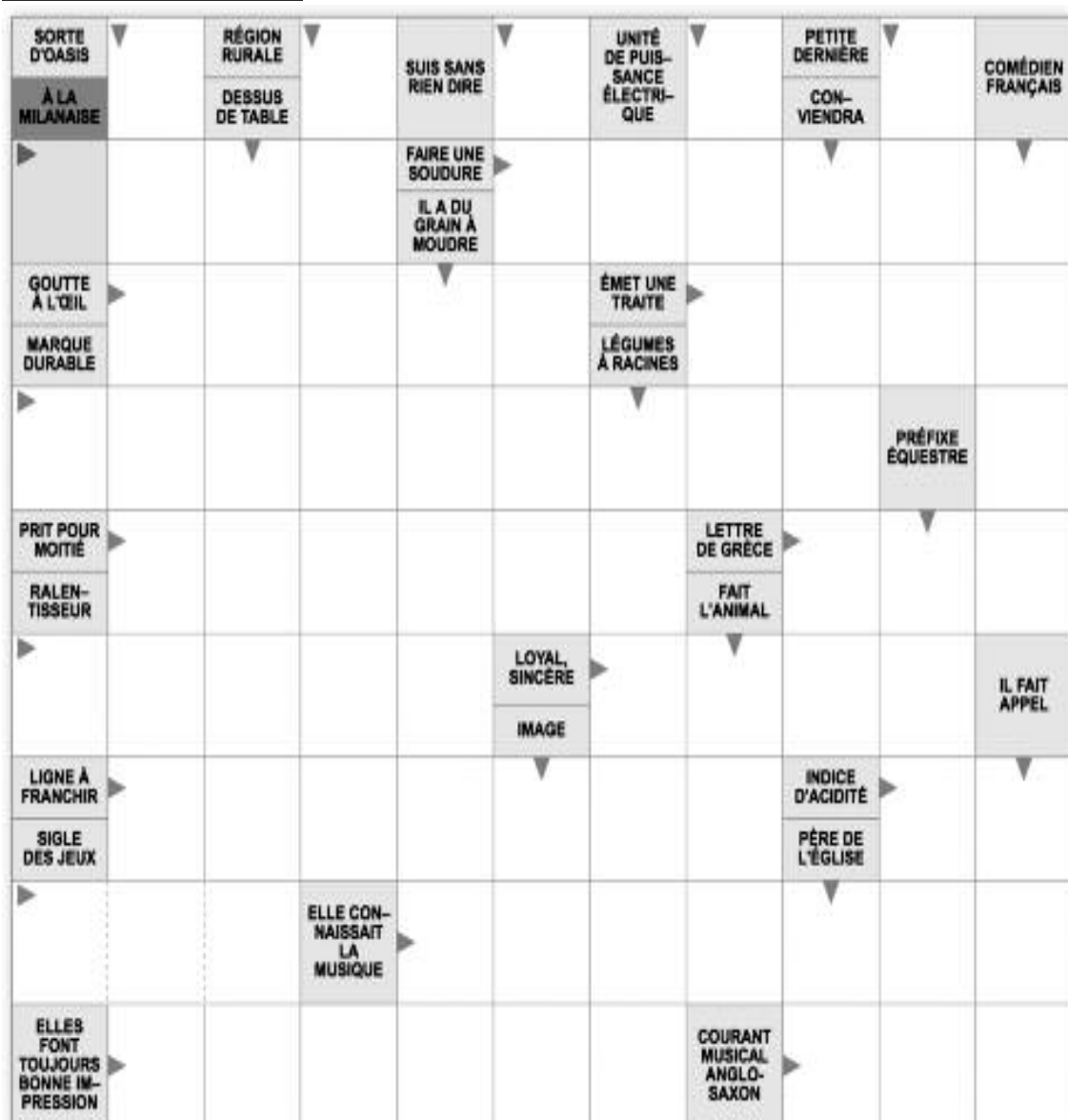
HORIZONTALLEMENT :

1. L'adret et l'ubac. 2. L'art de la répétition. 3. Elle a la dent dure. Il est gratté en Iran. 4. Se pratique à la pointe de l'épée. 5. Est moins chargée depuis qu'il y a les autoroutes. Il estime le poids. 6. Séparer par des intervalles. 7. Entièrement dévoué. Qui manque d'arrosage. 8. Garnir de motifs. Préfixe de réunion. 9. Col des Alpes (de l'). 10. Peau de mocassin. Message d'internaute. 11. Mise en bobine.

VERTICALEMENT :

A. Fais un bout de chemin. Changer les institutions. B. Couvrir de fleurs. Elle donne des nouvelles. C. Rayons. On y met du linge. D. Qui s'écartent de la norme. Club de football. E. Peut être admiratif. Station émettrice. Qui a eu son content. F. Textes explicatifs. Celui du figurant est muet. G. Il avance sur des rails. Retrouver une place. H. Fromages blancs en Suisse. Dite par un narrateur.

Mots fléchés



de l'administration

www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails

contactez nous au:



023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Mascara:

un fonctionnaire mis sous mandat dépôt pour corruption (sûreté de wilaya)



Le magistrat instructeur près le tribunal de Ghiss (Mascara) a ordonné, la mise en détention d'un fonctionnaire de la direction du cadastre de la daïra de Ghiss en attendant son procès pour le chef d'inculpation de privilège indu (corruption), a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le mis en cause a été écroué après sa présentation devant le procureur de la République près de ce tribunal par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) du service de wilaya de la police judiciaire, qui ont procédé à son arrestation en début de la semaine en cours suite à une plainte, a-t-on indiqué. Un citoyen a déposé une plainte contre ce fonctionnaire du cadastre, qui lui aurait demandé une somme d'argent en contrepartie de la régularisation d'un dossier administratif au niveau de l'antenne de Ghiss et l'enquête s'est soldée par l'arrestation du fonctionnaire indiscipliné.

ARRESTATION de deux individus spécialisés dans l'escroquerie et l'émigration clandestine (sûreté de wilaya)

Les éléments de la 23e sûreté urbaine d'Oran ont arrêté mardi deux présumés coupables spécialisés dans l'escroquerie et l'organisation de traversées clandestines par mer moyennant une somme d'argent, a-t-on appris auprès des services de sûreté de wilaya. L'opération d'arrestation a été effectuée sur la base d'une plainte déposée par des victimes qui auraient fait l'objet d'une escroquerie par deux individus qui les avaient convaincus d'une traversée clandestine par mer en échange d'une somme d'argent, a-t-on indiqué. Quatre personnes seraient escroquées en payant la somme de 500 000 dinars chacune, a-t-on relevé, faisant savoir que les enquêtes diligentées ont abouti à l'identification et à l'arrestation des mis en cause. Une procédure judiciaire a été engagée contre les prévenus en vue de les présenter devant la justice.

LES ATTRIBUTIONS DU MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA PROSPECTIVE FIXÉES PAR DÉCRET (JO)



UN DÉCRET EXÉCUTIF DU 22 NOVEMBRE 2020, PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL N° 70, A FIXÉ LES ATTRIBUTIONS DU MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ DE LA PROSPECTIVE. Selon le décret, signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, "le ministre Délégué auprès du Premier ministre chargé de la prospective dans le cadre de la politique générale du gouvernement et de son programme d'action propose les éléments de la politique nationale en matière de la prospective et de planification stratégique et assure le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre conformément aux lois et règlements en vigueur".

Le ministre délégué présente les résultats de ses activités au Premier Ministre lors des réunions du Gouvernement et du Conseil des Ministres selon les formes, les modalités et les délais prescrits. Il est chargé également d'apporter son concours au gouvernement pour la détermination des grandes orientations de l'avenir de la nation et des objectifs du développement à moyen et long termes, ainsi que de proposer des approches et des méthodes pour faciliter la coordination et la cohérence des stratégies et des politiques. Le même responsable est chargé, en outre, de proposer les trajectoires possibles pour la nation à moyen et long termes, à la lumière des évolutions prévisibles de la société, de l'économie et de l'environnement international. Le ministre délégué participe aux activités du gouvernement dans les domaines législatifs et réglementaires, notamment dans les domaines de la prospective, de la planification stratégique, de l'évaluation des politiques publiques, de la préparation

d'une vision à long terme et de sa présentation au gouvernement en concertation et coordination avec les secteurs concernés. Il est également chargé, dans le domaine, de contribuer à l'élaboration de stratégies globales ou sectorielles de développement économique, social, environnemental et régional à moyen et long termes à travers la mise en œuvre de travaux prospectifs sur les besoins et les ressources de la nation et éclairant les pouvoirs publics sur les enjeux économiques, sociaux et régionaux les plus importants. De plus, il prépare des notes circonstanciées dans le but de suivre l'évolution de la situation économique et sociale, et de proposer les éléments structurels pour des stratégies globales et horizontales, ainsi qu'un cadrage macro-économique, avec la réalisation ou la mission d'études, de travaux et de simulations dans le but d'anticiper les changements de l'environnement économique et social à moyen et long terme, et aux niveaux national et international. Le ministre délégué chargé de la prospective doit également assurer l'harmonie globale des politiques publiques en communiquant avec les secteurs concernés et en développant des systèmes de vigilance économique, sociale et régionale. Dans le domaine de l'analyse économique et de l'évaluation des politiques notamment, il a pour mission de proposer des perspectives d'évolution des éléments identifiés pour les principales variables économiques, financières et monétaires les plus importantes, et de contribuer à l'élaboration du tableau de bord de l'économie nationale. Le même responsable devrait, selon le décret, préparer des prévisions macroéconomiques et des évolutions à moyen et long termes, analyser l'évolution des grands équilibres macroéconomiques et proposer les conditions de leur stabilité et pérennité à moyen et long termes, en plus de contribuer à une approche prospective dans le suivi de l'évolution des secteurs stratégiques de l'économie nationale. Le ministre délégué formule des propositions pour améliorer la gouvernance publique aux niveaux central et local et participe à l'évaluation dans ce domaine. Il est chargé dans le

domaine du développement humain et des politiques sociales et démographiques en particulier de préparer les éléments d'une politique nationale de développement social en concertation avec les secteurs concernés et de proposer des politiques à long terme pour améliorer les conditions de vie de la population et réduire les disparités sociales en plus de préparer des analyses liées à l'évolution des systèmes d'éducation et de formation et de préparer des études liées au marché du travail et les politiques d'exploitation. Dans le domaine du développement durable, du dynamisme régional et de l'économie numérique en particulier, le ministre délégué devait proposer les éléments d'une stratégie nationale de développement durable et préparer des études qui incluent la valorisation et la préservation des ressources naturelles. Le ministre délégué mène également des analyses liées à l'utilisation des technologies numériques afin d'accélérer le rythme du développement social et économique. Quant au développement des techniques d'analyse prospective et des fondements méthodologiques, il est chargé de développer les outils méthodologiques d'analyse et de prospective nécessaires pour suivre les évolutions de la société et de l'économie nationale, développer des outils de prévision et de simulation, prospectifs de représentation économique et sociale et contribuer au soutien du système statistique national. Le ministre délégué assure également le développement de la coopération avec les organisations et organismes régionaux et internationaux ayant compétences dans le domaine de la prospective, et apporte un appui méthodologique et technique à d'autres organismes publics dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques sectorielles. Il peut faire appel à une expertise nationale ou internationale dans le cadre de contrats de collaboration et d'accompagnement. La priorité dans le domaine de l'expérience internationale doit être donnée à la communauté nationale à l'étranger et aux instances multilatérales internationales.